

**Université Gaston BERGER de Saint-Louis**

**UFR. Lettres et Sciences Humaines**

**Section de Sociologie**



**Option : Sociologie de la Famille, de la Femme, de  
l'Enfant et de l'Environnement Africain.**

**Fécondité-Planification Familiale et Cosmogonie Léboue :  
Les dimensions psycho-sociologiques de l'imaginaire social  
dans la reproduction et les stratégies d'adaptation du  
phénomène PF en milieu Lébou.**

**Etude chez les femmes du village de Koukoune.**

## **Mémoire de maîtrise**

Présenté et soutenu par :

**Amadou Lamine NDOYE**

Sous la direction du :

**Pr Gora MBODJ**

Année Académique : 1998/1999

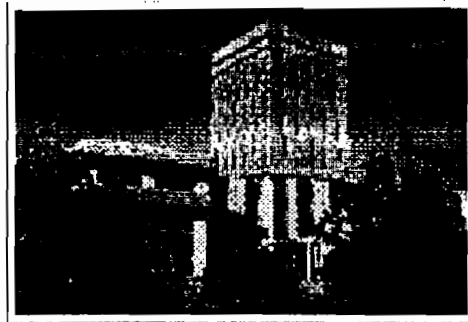
**BUJUB**

**THL  
2346**

**Université Gaston BERGER de Saint-Louis**

**UFR. Lettres et Sciences Humaines**

**Section de Sociologie**



**Option : Sociologie de la Famille, de la Femme, de  
l'Enfant et de l'Environnement Africain.**

**Fécondité-Planification Familiale et Cosmogonie Léboue :  
Les dimensions psycho-sociologiques de l'imaginaire social  
dans la reproduction et les stratégies d'adaptation du  
phénomène PF en milieu Lébou.**

**Etude chez les femmes du village de Kounoune.**

2346

**Mémoire de maîtrise**

Présenté et soutenu par :

**Amadou Lamine NDOYE**

Sous la direction du :

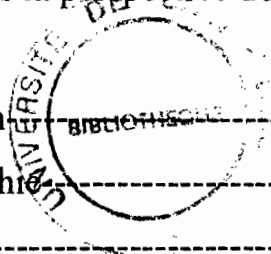
**Pr Gora MBODJ**

Année Académique : 1998/1999

Sommaire-----	1
Dédicace-----	4
Remerciements-----	5
Liste des abréviations et sigles utilisés-----	6
Liste des cartes et tableaux-----	7
Avant-propos-----	9
Introduction Générale-----	11
Première partie : Problématique générale--	19
Chapitre I : Cadre théorique-----	20
I- L'intérêt de l'étude-----	20
1-1- Par rapport au débat sur la planification familiale-----	20
1-2- Par rapport à la recherche sociologique : les fondements d'une approche socio-anthropologique-----	21
1-3- Par rapport à l'univers cosmogonique lébou-----	24
II- Etat des savoirs-----	25
2-1- Exploration-----	25
2-2- Etat des savoirs-----	26
III- Position du problème-----	32
3-1- Objectif général-----	38
3-2- Objectifs spécifiques-----	38
Chapitre II : Les instruments de la recherche-----	39
I- L'hypothèse de recherche-----	39
II- Le schéma de la conceptualisation du modèle d'analyse-----	40
III- La construction du modèle d'analyse-----	41
IV- L'approche méthodologique-----	42
- Phase A : la pré-enquête-----	43

- Phase B : l'enquête proprement dite-----	44
4-1- Les modes d'observation-----	45
A- Le questionnaire individuel femme-----	45
B- Le guide d'entretien femme -----	45
C- le guide d'entretien agent de PF-----	46
4-2- L'échantillonnage-----	46
4-3- Les difficultés rencontrées-----	46
Deuxième Partie : Cadre de l'étude-----	48
Chapitre III : cadre de l'étude-----	49
I- Présentation du village-----	49
1-1-Sur le plan géographique-----	49
1-2- Sur le plan historique : la naissance du village et l'origine du mot Kounoune-----	49
1-3- La situation actuelle-----	50
II- Carte de la localisation géographique du village de Kounoune-----	51
Chapitre IV : Le peuple lébou : des origines à la naissance d'une République-----	52
I- Origines des lébous-----	52
1-1-le terme lébou-----	52
1-2- les lébous : un peuple aux origines controversées-----	52
II- Carte du pays lébou-----	54
III- La naissance d'une République léboue-----	55

Troisième partie : Monographie (présentation des résultats) -----	57
Chapitre V : Le village de Kounoune dans sa profondeur sociale et culturelle-----	58
I- Caractéristiques socio-démographiques du village-----	58
II- La reproduction (njuur) : un phénomène social et culturel à Kounoune-----	64
Chapitre VI : Le rapport du lébou à la planification familiale-----	68
I- Connaissance de la planification familiale-----	68
II- Conception de la planification familiale-----	69
III- Connaissance et pratique de la contraception-----	72
3-1- Connaissance de la contraception-----	72
3-2- Pratique de la contraception-----	76
IV- Stratégies programmatiques dans la perspective des campagnes de planification familiale-----	79
4-1- Stratégies programmatiques à l'échelle micro (village de Kounoune) -----	80
4-2- Stratégies programmatiques à l'échelle macro (dans la perspective des campagnes de planification familiale) -----	81
Conclusion-----	83
Bibliographie-----	85
Annexes-----	92



## Dédicace

Ce travail est dédié à nos deux parents : **Momar Ndoye Doudou** notre père et **Fatou Ndoye Thiaw Mame Fama** notre mère, ces deux patriarches qui ont semé en nous les graines du Juub, du Joom et du Juulitt : amu ñu seen ngërëm \*

\* Nous ne pourrons jamais vous remercier assez pour tout ce que vous avez fait pour nous.

## REMERCIEMENTS

Ab imo pectore \* à ces bonnes âmes sans qui ce travail ne serait jamais réalisé:

- Notre encadreur, le Professeur Gora Mbodj qui a su nourrir en nous cet amour de la sociologie et grâce à qui nous avons cru en ce que nous faisons.
  - Monsieur Ibrahima Sarr, chef de la division des statistiques démographiques à la DPS, qui de par sa générosité désintéressée, nous a non seulement ouvert les portes de son bureau et de sa maison, mais aussi nous a si précieusement aidé sur les plans technique et méthodologique.
  - Messieurs Balla Traoré et Ibou Sané, pour le soutien qu'ils nous apporté dans la réalisation de ce travail
  - Mon ancien Ahmedoune Ba, pour ses conseils et suggestions hautement importants
  - Toute ma famille notamment mes frères Waly et Pape Idrissa qui n'ont pas hésité un seul instant à dépenser leur temps et leurs ressources pour nous soutenir durant tout le déroulement de ce travail.
  - Les amis Baba et Saourou avec qui nous avons vécu les durs comme les bons moments de SANAR.
  - Ma complice Fatou Bocoum qui a toujours été présente pendant les moments difficiles pour nous remonter le moral.
  - L'amicale des étudiants, anciens élèves du Lycée Abdoulaye Sadju de Rufisque
  - Les Résidents du G2 et du village D.
  - Tous les étudiants Sanarois qui forment le corps social du campus univeristaire
  - Les habitants du village de Kounoune notamment le vieux El Hadj Gouye Wade, Moundiaye Cissé, Taye Ndoye, Amy Ciss, Maguette Ndoye Wade, pour leur hospitalité et leur disponibilité.
- \* je vous remercie du fond du cœur

## **LISTE DES ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES**

ASBEF : Association Sénégalaise pour le Bien-Etre Familiale

ASC : Association Sportive et Culturelle

BM : Banque Mondiale

BU : Bibliothèque Universitaire

CAP : Connaissances, Attitudes, Pratiques

CIERVAL : Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches de la Vallée

CODESRIA : Conseil pour le développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique

DPS : Direction de la Prévision et de la Statistique

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EVF : Education à la Vie Familiale

FMI : Fonds Monétaire International

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

IEC : Information, Education, Communication

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

ISF : Indice Synthétique de Fécondité

MEFP : Ministère de l'Economie des Finances et du Plan

MFEF : Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille

MFASSN : Ministère de la Famille de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

ORSTOM: Office pour la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

PANAF : Plan d'Action National de la Femme

PF : Planification Familiale ou Planning Familial

PMI : Protection Maternelle et Infantile

SSP : Soins de Santé Primaires

UFR : Unité de Formation et de Recherche



## **LISTE DES CARTES ET TABLEAUX**

Carte 1 : Localisation géographique du village de Kounoune

Carte 2 : Pays lébou

Tableau 1 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âge

Tableau 2 : Répartition des femmes enquêtées selon l'état matrimonial

Tableau 3 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et l'état matrimonial

Tableau 4 : Répartition des femmes enquêtées selon le régime matrimonial

Tableau 5 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et le régime matrimonial

Tableau 6 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et le nombre moyen d'enfants par femme

Tableau 7 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et le nombre moyen idéal d'enfants

Tableau 8 : Connaissance du PF par les femmes enquêtées selon l'état matrimonial

Tableau 9 : Conception du PF par les femmes enquêtées selon le groupe d'âges

Tableau 10 : Conception du PF par les femmes enquêtées selon l'état matrimonial

Tableau 11 : Répartition des femmes enquêtées selon la connaissance ou non de méthode (s) contraceptive(s)

Tableau 12 : Répartition des femmes enquêtées selon le / les moyen(s) de connaissance des méthodes contraceptives

Tableau 13 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et la pratique de la contraception

Tableau 14 : Répartition des femmes enquêtées selon l'état matrimonial et la pratique de la contraception

Tableau 15 : Répartition des femmes enquêtées selon le régime matrimonial et la pratique de la contraception.

## Avant-Propos

Ce mémoire de maîtrise sanctionne la formation de sociologue que nous nous avons subie durant ces quatre années passées à l'Université Gaston Berger.

La trilogie Dynamique de Population - Planification Familiale - Réalités culturelles qui plus est un thème on ne peut plus d'actualité, constitue à l'échelle macro le champ d'investigation dudit mémoire.

Aussi modeste soit-il, il nous donne l'occasion d'exposer certaines des connaissances acquises au niveau de la section de sociologie notamment dans le module Famille où nous avons depuis notre première année universitaire, porté notre choix.

En effet, dès nos débuts dans ladite section, nous avons été surpris et attiré par quelqu'un, un homme qui incarne la véritable image du sénégalais original : je veux parler du Pr. Gora Mbodj. Cet homme, qui au-delà de ses compétences professionnelles et académiques, nous a marqué par son humanisme. Et cette qualité philanthropique que nous avons trouvée en lui, nous a motivé et encouragé à aimer davantage ce que nous faisons et qui allait constituer aujourd'hui le fruit de ce modeste travail.

Et si derrière chaque grand homme se cache une femme comme disait l'autre, nous disons en ce qui nous concerne, que derrière chaque élève se cache l'ombre de son maître.

La gratitude n'est-elle pas cette vertu que tout homme doit nourrir en lui ? laquelle vertu nous permet d'être reconnaissant envers le Pr Gora Mbodj et de reconnaître en lui un grand homme au sens le plus large et le plus noble du terme.

Enfin, nous espérons qu'à travers ce présent mémoire qui prélude à notre vie future de sociologue (si Dieu le veut), apparaissent les leçons et les enseignements de tous ces brillants formateurs de la section de sociologie qui nous ont inculqué savoirs et connaissances durant notre bref et riche passage dans cet Agora de l'UGB.

## Introduction générale

Au-delà d'un phénomène complexe, les problèmes de population n'ont cessé de prendre de l'importance durant ces deux dernières décennies. En effet, des multiples bouleversements qui ont marqué le cours de l'histoire pendant cette période, le dynamisme et le comportement démographiques des sociétés demeurent sans aucun doute des plus remarquables.

En considérant les collectivités humaines dans leur ensemble, la croissance démographique constitue assurément le phénomène qui suscite le plus d'interrogations. Et à en croire les Institutions Internationales - Banque mondiale (BM), Fonds Monétaire International (FMI) - la population mondiale estimée à cinq milliards en 1987 a déjà atteint le cap des six milliards.<sup>1</sup>

Cette forte expansion devient de plus en plus inquiétante, et de ce fait, ne laisse aujourd'hui personne indifférent. D'ailleurs pour d'aucuns, elle constitue une menace pour l'avenir de l'humanité. Le commandant Jacques Yves Cousteau déclarait déjà que : *"la surpopulation, c'est la pollution primaire, cause profonde de toutes les exactions commises à l'encontre de la nature ; presque tous nos maux sociaux, les famines, les différences choquantes entre groupes riches et pauvres, la désertification, le déclin de la biodiversité, l'augmentation du nombre des tares héréditaires et même le réchauffement de la planète dérivent de l'explosion démographique."*<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Journal le Soleil du 13 octobre 1999, p. 16

<sup>2</sup> Extrait de l'allocution prononcée lors du Sommet de la Terre en juin 1992 à Rio de Janeiro

Le constat semble être alarmant, et nous pouvons même dire que l'humanité court à sa perte, mieux elle est entrain de créer en elle-même les armes de sa propre destruction, si toutefois cette évolution galopante de la population mondiale, ou plus encore cette bombe à retardement dont parlait Mc Namara n'est pas désamorcée.

Cependant, il n'en demeure pas moins vrai que l'évolution de cette croissance actuelle présente quelques dissemblances dans le monde. En effet, nonobstant le nombre élevé des sociétés humaines concernées par cette expansion démographique, aujourd'hui, ce phénomène touche de moins en moins l'ensemble des pays industrialisés qui selon Gérard et Pliche<sup>3</sup> connaissent de plus en plus un ralentissement de leur croissance.

Ainsi pour les spécialistes des questions démographiques, d'ici l'an 2000, la population n'augmentera que d'une soixantaine de millions, contrairement au Tiers-Monde notamment dans les pays du Sud où elle touchera malheureusement le milliard. Toujours selon ces mêmes spécialistes, la grande majorité des êtres humains (85 %) vivra dans ces mêmes pays qui contribueront largement (96 %) à l'accroissement naturel de la population mondiale.

A n'en pas douter, cette rapide augmentation des populations du Tiers-Monde surtout celles en Afrique au Sud du Sahara, qui vient s'ajouter aux conséquences néfastes d'une crise économique déjà inquiétante, exposera à la fin de ce siècle des millions d'africains dans des conditions de vie lamentables (maladie, pauvreté, insécurité, analphabétisme etc.)

---

<sup>3</sup> H. Gérard et Victor Pliché : *Sociologie des Populations*, les Presses Universitaires de Montréal, AUPELF / UREF, 1995, 518 p.

Cette situation explique aujourd'hui que les diagnostics se succèdent et se ressemblent ; en effet si pour Giri <sup>4</sup> l'Afrique est un continent "*qui se remplit à une vitesse accélérée*" c'est sans doute comme le note Tabutin<sup>5</sup> qu'elle a "*la fécondité la plus élevée du monde.*" Et s'il en est ainsi remarque Aw <sup>6</sup> c'est certainement à cause du retard des africains dans leur prise de conscience sur les questions de population. Celle-ci (la prise de conscience) devrait se concrétiser par la maîtrise du taux de croissance naturel (3,2 %)<sup>7</sup>, afin de contribuer à faire face aux multiples difficultés auxquelles ils sont confrontés dans les différentes politiques de développement notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Au regard de ce panorama démographique en Afrique, force est de reconnaître que la reproduction humaine fait apparaître en même temps, avec elle, tout un ensemble de problèmes qui sont indissociables les uns des autres. Cela s'avère d'autant plus vrai que la vision de l'africain sur lui même est que sa vie, son être et son devenir ne se font qu'en commun, à l'intérieur d'une communauté ; pour lui en effet, vivre c'est exister, mais en société, c'est à dire dans un environnement social, politique, économique et culturel.

Ainsi une telle vision nous inspire dans notre réflexion sur le triptyque Fécondité, Planification familiale et Cosmogonie qui devra donc s'intéresser à la

<sup>4</sup> Jacques Giri : *L'Afrique en Panne*, Paris, Karthala, 1986, p. 13

<sup>5</sup> Dominique Tabutin : *Population et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, l'Harmattan, 1988, p. 24

<sup>6</sup> Raby Aw : *Fécondité et Bien-Être des femmes en milieu rural : cas du village de Potou*, mémoire de maîtrise, USL 1996, 110 p.

<sup>7</sup> Martha Ainsworth : *Les déterminants socio-économiques de la fécondité en Afrique Subsaharienne*, Banque Mondiale, 1994, p. 1

relation de l'individu à son milieu social et culturel qui l'entoure et le dépasse à travers l'espace et le temps.

Bref s'investir dans une telle réflexion à l'intérieur d'une communauté œcuménique qui rassemble à la fois des facteurs social, politique, économique et culturel revient essentiellement à s'interroger sur les rapports qui puissent exister entre ces derniers et les attitudes, conduites et comportements des individus sur leur vie reproductive.

Cependant, il s'agira plus particulièrement pour nous de porter notre attention sur l'impact sur les plans individuel et collectif des représentations symboliques sur le phénomène de la reproduction ; c'est ce que nous voulons dire par les dimensions psycho-sociologiques de l'imaginaire social dans la reproduction.

D'une manière générale, le dynamisme actuel que connaît le phénomène de la fécondité lui confère une place de choix dans la géopolitique africaine contemporaine où toutes les actions semblent converger vers un même objectif fondamental : trouver la clé de la maîtrise de la fécondité.

Pour certains penseurs, relever un tel défi repose essentiellement sur une politique de régulation des naissances qui selon Mbodj et Diop<sup>8</sup> "*doit rester une préoccupation majeure des responsables gouvernementaux de ces différents pays africains au sud du sahara.*"

---

<sup>8</sup> Gora Mbodj et Fatou Ly Diop : *Position de la femme, Transition de la fécondité et Planification Familiale en milieu rural sénégalais*, Université de Saint-Louis, CIERVAL, p. 10



Au Sénégal par exemple, la volonté des pouvoirs publics de contrôler le niveau de fécondité s'est manifestée dès 1980 avec l'instauration de la planification familiale et plus tard en 1988 avec notamment la mise sur pied d'une politique générale en matière de population qui vise à atteindre un équilibre entre l'accroissement de la population et le développement socio-économique, l'adoption et la vulgarisation par les populations des Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) par le biais surtout de l'Information, l'Education et la Communication (IEC). C'est dans ce cadre qu'il faut situer le Programme National de Planification Familiale (PNPF) qui comprend un projet santé familiale et population, un projet bien-être familial et un programme survie de l'enfant et planification familiale qui s'articule sur deux volets que sont la réduction du taux de fécondité et du rythme de croissance démographique d'une part et la réduction de la mortalité maternelle et infantile d'autre part. En outre, les séminaires organisés à Saint-Louis et à Saly Portudal en juillet et août derniers par le MFASSN \* en collaboration avec le FNUAP \*\* et relatifs à la politique nationale de population, à l'Education à la Vie Familiale (EVF), à la planification familiale et à la Santé Maternelle et Infantile (SMI) démontrent bien l'engagement et la volonté des décideurs de résoudre les problèmes de population.

En tout état de cause, la réussite de cette politique de population devra nécessairement passer d'une part par une meilleure prise en compte des réalités du contexte notamment l'ensemble des croyances, connaissances, et pratiques rendant

-----  
 \* Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

\*\* Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population

compte de l'univers social en question (ce que nous voulons dire à travers le vocable cosmogonie) ; d'autre part par ce que nous appelons des stratégies d'adaptation, c'est à dire des voies et moyens permettant d'impliquer et de faire adhérer les populations à ce phénomène que constitue le PF.

Par ailleurs, point trop n'en faudra pour admettre que vouloir relever le défi de la croissance démographique actuelle au Sénégal sans prêter une attention particulière à la condition féminine reste une gageure. Autrement dit, la maîtrise de la fécondité est une question qui restera toujours sur les sentiers battus, si toutefois l'on ne s'attelle pas à une prise en compte effective de la cible femme. Cela s'avère nécessaire voire obligatoire. C'est le message qui apparaît à travers le Plan d'Action National de la Femme (PANAF) qui couvre la période 1997-2000 et qui se présente comme un véritable instrument pouvant contribuer à préparer les femmes et à travers elles la société sénégalaise à entrer dans le 21<sup>e</sup> siècle sous de meilleurs auspices pour une croissance et un développement économique à la fois soutenus et durables. Il s'agira en effet de donner une plus grande part de responsabilité aux femmes en général et à rendre meilleures les conditions de vie sociale, économique et juridique des femmes rurales en particulier.

En somme, l'amélioration de la situation de la femme ne devra plus être perçue comme une illusion ou un privilège pour certaines au grand dam de la majorité, mais bien comme une réalité, un droit absolu sans distinction de milieu, d'ethnie, de religion ou de catégorie sociale. Assurément cela constitue un processus impliquant obligatoirement des changements qui prennent en compte le progrès de l'histoire. En effet, face à cette nouvelle donne qu'est la mondialisation, la nécessité d'une prise de conscience des évolutions en cours s'impose, afin de mieux s'adapter dans ce village planétaire sans toutefois y perdre son âme ;"la

*solution n'est pas de vivre dans le passé, puisqu'il est aujourd'hui reconnu que toute société figée est une société condamnée à dépérir."*<sup>9</sup>

Elle n'est pas non plus de remettre au goût du jour, c'est à dire de fustiger ou de critiquer nos us et coutumes ancestrales qui constituent la sève nourricière de la culture africaine. Mais il s'agit ni plus ni moins d'épouser notre siècle en conservant notre africanité tout en nous débarrassant de toutes idées, pratiques ou visions stéréotypées tendant le plus souvent à enfermer les populations en général et les femmes en particulier dans les mailles d'une culture autarcique.

Ce présent travail s'intéresse à l'échelle micro aux populations rurales du village lébou de Kounoune. Loin de se prétendre à une étude exhaustive, il se veut un essai de contribution à la réflexion sur les questions de population et de planification familiale ; et comme toute œuvre humaine, il comporte des imperfections et ne saurait donc échapper au feu de la critique. Toutefois, nous avons conscience que les quelques éléments qu'il contient, s'ils sont pris en compte, pourront non seulement servir aux populations de Kounoune, mais aussi et surtout être d'un apport non moins important dans le cadre des campagnes de planification familiale.

Il est divisé en trois parties, en dehors de l'introduction et de la conclusion :

- La première partie est consacrée à la problématique générale. Elle est composée de deux chapitres :

. Le chapitre I est réservé au cadre théorique où il est question de présenter l'intérêt de l'étude, l'état des savoirs en rapport au thème et la position du problème.

---

<sup>9</sup> Aminata Mbengue Ndiaye : *Plan d'Action de la Femme 1997 -2001*, Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, novembre 1996, p. 8

. Le chapitre II est consacré aux instruments de la recherche que sont l'hypothèse de recherche, le schéma de la conceptualisation du modèle d'analyse, la construction du modèle d'analyse et l'approche méthodologique qui a guidé tout le déroulement de la recherche.

- La deuxième partie traite du cadre de l'étude où il s'agit de faire une présentation géographique et historique du village de Kounoune (chapitre III) et du peuple lébou (chapitre IV).

- Enfin la troisième et dernière partie est réservée à la monographie (présentation des résultats). Elle comprend deux chapitres :

. Le chapitre V traite du village de Kounoune dans sa profondeur sociale et culturelle où il est question de s'intéresser principalement au phénomène de la reproduction (njuur) et à celui de l'imaginaire social (le phénomène du "rab" ou "tuur") et son impact sur les plans individuel et collectif dans la vie reproductive des femmes du village.

. Le dernier chapitre (VI) analyse d'abord le rapport du lébou à la planification familiale, c'est à dire cherche à comprendre et à expliquer le niveau d'adhésion et d'implication des populations cibles au message sur la planification familiale ; ensuite, se propose de dégager des stratégies programmatiques, c'est à dire des voies et moyens susceptibles de faire passer le message sur la planification familiale afin d'impliquer et de faire adhérer davantage de populations au dit message.

**PREMIERE PARTIE :**  
**PROBLEMATIQUE GENERALE**

# Chapitre I : Cadre théorique

## I- L'intérêt de l'étude

Nous situons l'intérêt de ce travail par rapport à trois points qui nous paraissent essentiels ; ce sont le débat sur la planification familiale, la recherche sociologique et l'univers cosmogonique lébou.

### 1-1- Par rapport au débat sur la planification familiale

Aujourd'hui, vu l'importance et les enjeux qui tournent autour de la question de la planification familiale, celle-ci apparaît comme l'un des principaux points stratégiques de la politique de population du Sénégal.

En effet, les financements importants des institutions internationales par le biais notamment d'ONG comme le FNUAP, destinés aux décideurs et pouvoirs publics, attestent de la volonté de ces bailleurs de fonds de concourir à une maîtrise de l'évolution actuelle de la population sénégalaise estimée à environ 8 600 000 habitants<sup>10</sup>.

Ainsi pour ces décideurs, la planification familiale constitue non seulement un moyen de contrôler le rythme actuel d'évolution de la fécondité, mais aussi et surtout peut contribuer à l'amélioration des conditions d'existence de l'ensemble des couches sociales.

---

<sup>10</sup> *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS III) 1997*, p. 2.

C'est pourquoi parler des conditions de vie des femmes en général et des femmes rurales en particulier sans s'intéresser de près ou de loin à la question de la planification familiale, resterait une entreprise vaine à la limite hasardeuse.

La récurrence de ce débat qui peut justifier, si besoin en était, l'intérêt porté à cette problématique, incite à croire qu'il reste du chemin à faire notamment pour atteindre les objectifs fixés dans le Programme National de Planification Familiale qui visent entre autres à multiplier, à renforcer et à étendre les CAP et IEC sur la PF, particulièrement dans les zones rurales.

Ainsi, rendre compte de l'état de la planification familiale dans un milieu rural comme Kounoune trouve aujourd'hui plus droit de cité et devrait pouvoir aider plus d'un à repenser les orientations et stratégies actuelles afin de faire adhérer davantage de populations au message sur la planification familiale.

## **1-2- Par rapport à la recherche sociologique : les fondements d'une approche socio-anthropologique**

Le chercheur ou même le sociologue le moins averti ne saurait ignorer que tout l'intérêt de la connaissance scientifique pour les sciences sociales en général réside dans leur ferme volonté de se débarrasser des "idoles" ou "prénotions" qui tendent le plus souvent à faire apparaître le réel sous un aspect confus pour le plonger dans le cercle profond de l'obscurantisme.

Mais ce souci de rendre compte "scientifiquement" du réel ne doit-il pas justifier la nécessité pour le sociologue de renoncer aux modes simplificateurs de

connaissance ? <sup>11</sup> ; ne sont-ils pas capables de défigurer le réel, de mutiler la connaissance, d'occulter le caractère multidimensionnel de la pensée ?

A toutes ces questions, Morin <sup>12</sup> répond par l'affirmative. En effet, soutient cet auteur que gloser sur la base d'une simplification revient à rendre l'intelligence aveugle ; car une telle pensée dit-il "*détruit les ensembles et les totalités ; elle isole tous ses objets de l'environnement. Elle ne peut concevoir le lien inséparable entre l'observateur et la chose observée. Les réalités clés sont désintégrées.*"<sup>13</sup>

Ainsi, notre préoccupation réside sur la nécessité de dépasser toute vision unidimensionnelle et simplifiée de la réalité et d'envisager la connaissance scientifique de celle-ci à partir du champ heuristique de la pensée complexe.<sup>14</sup>

Nous songeons plus particulièrement en parlant de pensée complexe, à une pensée qui s'inscrit dans un processus dia-logique <sup>15</sup> et communicationnel capable de rendre compte davantage des interférences, interactions et interrelations des divers pans de la réalité sociale. Une telle pensée donc relève d'une approche multidisciplinaire c'est à dire socio-anthropologique qui intègre à la fois les dimensions sociales et culturelles de la réalité considérée. Ce faisant, il s'agira pour une telle approche d'envisager la connaissance autant dans la distinction que dans la conjonction des divers aspects de cette réalité.<sup>16</sup>

<sup>11</sup> Nous faisons allusion au réductionnisme qui est un mode simplificateur de connaissance car il isole, sépare et réduit son objet à lui-même en le dissociant des autres phénomènes de la réalité sociale globale.

<sup>12</sup> Edgar Morin : *Introduction à la pensée complexe*, ESF, 199, 158 p.

<sup>13</sup> Ibid p. 19

<sup>14</sup> Terme que nous empruntons à Morin.

<sup>15</sup> Nous faisons référence à la logique positiviste qui part de l'explication (Durkheim) et à l'interprétation subjectiviste qui part de la compréhension (Weber).

<sup>16</sup> Nous évitons ainsi de tomber dans le piège du réductionnisme et du holisme qui fait fi des motivations et comportements des individus par rapport à un phénomène social donné.



En rapportant une telle démarche à notre étude, il s'agira dans un premier temps de mesurer, de décrire et d'expliquer le phénomène de la reproduction, c'est à dire de le soumettre à l'épreuve du démographe tel que défini par Bourgeois - Pichat<sup>17</sup> lorsqu'il affirme que "*l'être humain constitue l'essence des phénomènes et quand on a dit qu'il naît, vit un certain temps au cours duquel il se reproduit, se déplace et finalement meurt, on a défini l'essentiel des préoccupations du démographe.*"

Ensuite, il sera question de considérer ce phénomène "totalement" c'est à dire pour reprendre Mauss<sup>18</sup>, comme "*un phénomène social total*" indissociable des autres phénomènes de la réalité sociale globale.

Donc il va falloir, derrière le phénomène de la reproduction, considérer d'autres phénomènes par exemple psychologiques comme les attitudes et comportements des individus qui accompagnent la naissance d'un enfant ; sociologiques comme les mariages, baptêmes et autres cérémonies, signes de l'approbation et de la célébration par le groupe social de la fécondité de la femme ; ou encore anthropologiques comme les croyances et les rituels qui sont des constituants essentiels de l'univers socio-culturel du milieu en question.

En somme, nous avons beaucoup à gagner en s'inscrivant dans une telle vision heuristique car malgré le caractère inachevé de toute connaissance, nous aurons tout de même le mérite de s'en approcher, fut-il d'une manière asymptotique.

<sup>17</sup> Jean Bourgeois-Pichat : *La Démographie*, in Jean Didier Lecaillon : *Démographie Economique*, LITEC, Economie, 1992, p. 2.

<sup>18</sup> Marcel Mauss : *Sociologie et Anthropologie*, PUF, 1950, 482 p

### **1-3- Par rapport à l'univers cosmogonique lébou**

La complexité constitue la manifestation par excellence de l'univers lébou. Cette complexité repose sur la vision que le lébou a du monde, c'est à dire sur la manière dont il se représente les constituants de son environnement social et culturel ; une telle vision explique sa capacité de créer le réel à partir de l'irrationnel. En outre, l'environnement lébou est empreint de phénomènes culturels qui regroupent à la fois les croyances, les coutumes et les pratiques qui trouvent l'adhésion de tout un peuple. Ainsi, cette complexité du milieu lébou pourrait-elle entraîner un quelconque autarcisme de ces populations ?

Nous ne saurions a priori répondre par la négation ; en outre nous ne pourrions considérer par exemple le rapport existant entre la rationalité occidentale susceptible d'être véhiculée à travers le phénomène PF et l'imaginaire social lébou qui est une caractéristique de l'irrationnel négro-africain comme un rapport conflictuel.<sup>19</sup>

Il s'agira pour nous de voir d'abord si dans l'entendement des populations - cibles, le PF consiste à un désir de limitation des naissances ou bien à une volonté de les espacer. Si c'est le premier cas, on se retrouverait en effet autour d'un "conflit de représentations" car étant d'une certaine manière attaché à la vie, donc à la reproduction (njuur), le lébou ne saurait par conséquent consentir à une politique de limitation des naissances.

---

<sup>19</sup> Abdoulaye Wane : *Cosmologie Seereer et dynamique Population - Développement : conflit de représentations autour de la PF dans le district sanitaire de Joal - Fadiouth (Fadial Seereer - Ngueniene seereer - Mbodiene)* mémoire de maîtrise, USL 1998, 269 p.

Mais si c'est le deuxième cas qui consiste précisément à une volonté d'espacement des naissances, l'hypothèse de conflit serait alors écartée, car le lébou ne saurait être récalcitrant à n'importe quel phénomène qui, s'adaptant à son environnement social et culturel, vise à améliorer la santé et le mieux-être, en un mot les conditions de vie des personnes, des ménages et du groupe social d'une manière générale.

C'est pourquoi, nous estimons qu'il est beaucoup plus souhaitable de considérer un tel rapport moins comme un "conflit de représentations" qu'un imbroglio existant autour de cette question. Et parvenir à comprendre et à expliquer davantage les fondements de cet imbroglio constituerait un pas en avant extrêmement important dans ce défi de sensibiliser et de faire adhérer le maximum de populations au message sur la planification familiale.

## **II- Etat des savoirs**

### **2-1- L'exploration**

Elle a débuté l'année dernière à partir d'une documentation sur notre thème général de recherche relatif aux questions de population ; celle-ci s'est déroulée à deux niveaux :

- D'abord à Saint-Louis où ont été visés des centres de documentation tels que :
  - la Bibliothèque Universitaire (BU)
  - Le Centre de documentation de l'UFR de Lettres et Sciences Humaines
  - Le CIERVAL \*

-----  
 \* Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherche de la Vallée dirigé par le Pr. Gora Mbodj ; Professeur titulaire de Sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis

- La Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) - Service Régional de Saint-Louis
- La bibliothèque du Centre Culturel Français de Saint-Louis

Ensuite à Dakar où des centres et instituts de recherche ont été visités notamment :

- La Bibliothèque Universitaire de l'UCAD
- L'IFAN
- Le CODESRIA
- L'ORSTOM
- La DPS

Ainsi cette documentation nous a permis d'avoir un aperçu sur l'état des savoirs par rapport à notre thème général de recherche et de pouvoir porter notre choix sur un thème plus spécifique.

## **2-2- Etat des savoirs**

A l'état actuel de nos connaissances, il convient de dire que bon nombre d'études se sont intéressées aux questions de population en général et à la planification familiale en particulier. Les recherches bibliographiques effectuées dans ce cadre nous ont conduit aux conclusions suivantes :

Fatou Sow (1984), s'interrogeant sur la situation des femmes rurales à travers les phénomènes de nuptialité et de fécondité, a essayé de montrer les relations pouvant exister entre les activités économiques de ces femmes et leur fécondité ; elle aboutit à la conclusion selon laquelle l'activité économique n'est pas un déterminant de la fécondité ; selon elle, avec ou sans activité économique, la fécondité des femmes rurales est élevée à cause de leur statut inférieur qu'elles occupent dans le milieu familial et social.

Hedi Jemai (1987) quant à lui s'insurge contre le malthusianisme <sup>20</sup> en affirmant que la réflexion sur la dimension démographique dans les stratégies de développement des pays africains souffre encore du travail isolé, discontinu et fortement influencé par la pensée démographique occidentale qui impute le freinage, sinon la détérioration du développement dans les pays du Tiers-Monde, à une fécondité démesurément élevée faisant ainsi du planning familial une condition sine qua non à l'essor et à la relance de l'économie des pays dominés.

En ce qui concerne Thérèse Locoh (1989), elle note que depuis longtemps, les pays d'Afrique francophone ont souvent accueilli avec quelques réticences les programmes de planification familiale ; cela était dû selon elle, en partie au moins, à la méconnaissance par les intervenants extérieurs des raisons sociales, économiques et culturelles du maintien de la fécondité à un niveau élevé en Afrique. Aujourd'hui, termine-t-elle, ils sont plus avertis de la nécessité de prendre en compte l'évolution de la fécondité comme une variable - clé du développement. C'est dans cette perspective qu'elle donne l'exemple du Togo où le gouvernement, soutenu par des institutions telles que le FNUAP et dans une optique d'assurer le bien-être de la famille, promouvoit une vaste politique de planification familiale.

Faisant une large analyse de la situation démographique en Afrique, Savané (1987) insiste sur la nécessité pour les dirigeants africains de réfléchir davantage sur les politiques de population ; pour lui, les problèmes économiques, alimentaires, sanitaires etc. auxquels les africains sont confrontés sont en partie liés à la croissance démographique de l'Afrique ; et la révolution de tous ces maux qui

---

<sup>20</sup> Doctrine de l'économiste Thomas R. Malthus qui préconise la limitation des naissances en favorisant les pratiques anticonceptionnistes.

gangrèment le continent dépend, selon toute vraisemblance, de la maîtrise du rythme actuel de la fécondité des africains.

La primo-fécondité (avant 20 ans) constitue le thème majeur autour duquel Nafissatou J. Diop (1996) centre son analyse. Elle constate que la sexualité des adolescents tend de plus en plus à échapper au contrôle de la famille. En raison des changements intervenus avec la modernisation, se produit selon elle, un décalage bio-social (entre la maturité biologique et la maturité sociale) qui fait que la plupart des adolescents veulent vivre leur sexualité avant le mariage ; or pour résoudre le problème de la fécondité des adolescents, il est indispensable dit-elle que leur rôle sexuel soit approprié à leur culture et à leur milieu social.

Barbara Pillsbury (1990) souligne pour sa part qu'au Sénégal, la distribution et l'utilisation des services de planification familiale se heurtent à des facteurs socio-culturels comme la tradition, la religion etc. En outre, elle s'insurge contre l'assertion selon laquelle les variables "milieu de résidence" (urbain ou rural) et "instruction" sont les déterminants les plus importants de la fécondité. Elle montre que ces variables définissent des formes de déterminations socio-culturelles et / ou traditionnelles, lesquelles sont intimement liées à l'identité ethnique et religieuse, particulièrement dans les zones rurales sénégalaises où la coercition est la plus forte tant au niveau des attitudes que des comportements en matière de fécondité.

Quant à Thomas Golibert (1991), il montre que la femme africaine a toujours occupé une place inférieure dans la société et que même si elle a toujours joué un rôle important dans la production agricole, son rôle principal a toujours été celui d'épouse et de mère.

D'abord une rétrospective globale de la situation des femmes dans le monde, ensuite une large plaidoirie en leur faveur constituent les deux axes principaux de la réflexion de Nafis Sadik (1989). Elle note que dans beaucoup de pays africains pour la plupart, il n'existe pratiquement pas de perspectives qui s'offrent aux femmes, à l'exception du mariage et de la procréation ; elles font beaucoup d'enfants car c'est cela qu'on attend d'elles ; elles constituent avec les enfants, les couches les plus vulnérables et les plus défavorisées de la population mondiale. Et pourtant, elles contrôlent l'essentiel de l'économie non monétaire (agriculture de subsistance, tâches ménagères, éducation des enfants, procréation etc.) et une grande partie de l'économie monétaire (petit commerce, secteur non structuré, emplois salariés etc.). Pourtant dans le monde, elles travaillent aussi bien chez elles qu'à l'extérieur et consacrent des heures à un travail productif non reconnu. Or affirme-t-elle que le ralentissement de la croissance démographique des pays en développement et le progrès économique sans dégâts irréversibles sur l'environnement, dépendent des investissements en faveur des femmes, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la planification familiale etc. Elle souligne enfin que les femmes sont au cœur du développement et investir en elles, c'est leur assurer l'égalité d'accès à la terre, au crédit, à l'emploi ; c'est en même temps affirmer tout ce qui les empêche de s'épanouir pleinement et de jouir convenablement de leurs droits personnels et sociaux.

En s'intéressant à la relation causale entre la fécondité et l'éducation des femmes rurales, Fofana (1995) aboutit à la conclusion selon laquelle l'éducation des femmes est la clé de voûte de la maîtrise de la fécondité, car dit-elle cela constitue un moyen pour ces dernières d'être mieux sensibilisées sur les CAP en matière de PF et donc de contribuer à l'amélioration de la Santé Maternelle et Infantile (SMI).

Aw (1996) soutient pour sa part que la maîtrise de la fécondité en milieu rural repose essentiellement sur une amélioration des conditions de vie culturelle, économique et sanitaire des femmes, en somme sur leur bien-être.

En outre, elle affirme que la réduction de la taille de la famille ne peut se faire si les femmes n'ont pas droit aux ressources financières, aux Soins de Santé Primaires (SSP) et si elles continuent toujours à vivre sous le joug de la tradition et des valeurs socio-culturelles qui leur confèrent des statuts et des rôles inférieurs à l'intérieur du groupe social.

En ce qui le concerne, Fall (1996) note que la réflexion sur la planification familiale en Afrique gagnerait beaucoup en s'inspirant de l'approche socio-anthropologique ; celle-ci refuse le schéma classique et linéaire de diffusion du PF (initiateurs → populations) et se fonde sur la nécessité d'intégrer dans le processus de diffusion du PF, les facteurs socio-culturels endogènes. C'est ainsi qu'en se basant sur une telle approche, il montre que les formes sociales endogènes de regroupement (tuur, ndey diké, gran-plass etc.) constituent de véritables réseaux socio-culturels de diffusion de l'innovation PF en ce sens que la proximité relationnelle permanente ajoutée aux interactions et interinfluences existant au niveau des membres favorise selon lui le développement de l'Information, l'Education et la Communication entre eux.

S'interrogeant à son tour sur le problème de la PF, Souaré (1996) estime que les hommes sont aussi concernés que les femmes ; vu la place qui leur est réservée dans le milieu social, il est obligatoire selon lui de les impliquer dans toutes les questions relatives à la contraception. Celle-ci, affirme-t-il est subordonnée aux



comportements des individus en matière de fécondité, lesquels dépendent directement des réalités socio-économiques ; c'est ainsi qu'il montre par exemple que pour des besoins d'une main-d'œuvre masculine, l'activité maraîchère tend à encourager les hommes dans leur option traditionnelle nataliste.

En somme, ces travaux attestent d'une littérature abondante disponible sur les questions de population en général et de la planification familiale en particulier. La plupart d'entre eux se sont efforcés de rendre compte du phénomène de la fécondité par des déterminants socio-culturels dont les plus cités sont : le statut inférieur des femmes, le milieu de résidence (milieu rural), le faible niveau d'éducation, l'influence de la religion ou le poids de la tradition (polygamie, mariage précoce etc.)

Ainsi notre ambition réside dans une volonté de contribuer à cette moisson de recherches déjà existantes, mais toutefois avec la particularité d'investir un terrain qui semble jusqu'ici moins intéresser les chercheurs, car précisément constituant "*la dimension cachée*"<sup>21</sup> de la vie de tous les jours. D'abord, parce que c'est un domaine vierge, ensuite parce qu'aujourd'hui, parler du problème de la fécondité et de la planification familiale en Afrique, nécessite un "*retour à l'imaginaire qui structure les comportements, les représentations et les choix stratégiques en matière de procréation dans nos sociétés.*"<sup>22</sup>

D'où le rapport de l'imaginaire social, de la reproduction et de la planification familiale que nous posons ici.

<sup>21</sup> Jean Marc E L A. : *Fécondité, Structures sociales et fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique Noire* in H. Gérard et Pliche *La sociologie des Populations*, Montréal, PUM / AUPELF - UREF, 1995, pp 189-215

<sup>22</sup> Ibid p 192

### III- Position du problème

Poser le rapport de l'imaginaire social, de la reproduction et de la planification familiale en milieu lébou soulève cette question centrale : qui est le lébou ?

En effet, l'on peut dire que l'ombre du lébou se manifeste par excellence à travers le négro-africain qui par essence est de nature ontologique<sup>23</sup>. A la différence du blanc qui se caractérise essentiellement par une pensée égocentrique, le lébou est déterminé par une certaine hétéronomie. Et la présence dans son discours de l'Autre \* montre bien qu'il n'apparaît pas comme un individu autonome, indépendant et isolé<sup>24</sup>, mais bien comme une substance qui puise hors d'elle-même le principe de son action.

C'est parce que la vie du lébou implique d'abord et avant tout le penser et le sentir qui sont pour lui au début et à la fin de toute connaissance, que la perception qu'il se fait du monde l'élève au-delà d'un matérialisme et d'un intellectualisme

-----

\* Au-delà de l'individu dont il peut s'agir, l'Autre peut signifier aussi et surtout un être immatériel qui est en général doué d'une force surnaturelle.

<sup>23</sup> R. P. Tempels : *La Philosophie Bantoue*, Paris, Présence Africaine, 1949

<sup>24</sup> Ibid

rationnels. C'est pourquoi dans son entendement, *"l'univers est susceptible de s'accroître à l'intérieur de frontières qui sont elles-mêmes extensibles"*<sup>25</sup>. Une telle vision s'enracine dans sa conscience et l'intègre dans un réseau de représentations faites de symboles et de significations qui ne relèvent pas directement du réel. Ce qui explique que sa vision sur le monde transcende les frontières du monde sensible pour entrer dans le champ métaphysique et surnaturel de l'intelligible.<sup>26</sup>

A partir de ce moment, nous comprendrons aisément la capacité du lébou de *"s'élever au-delà du réel"*. Et cette capacité *"originnaire de poser ou de se donner sous le mode de la représentation une chose et une relation qui ne sont pas"*<sup>27</sup> explique sans doute la présence et le poids de l'imaginaire dans sa vision du monde. Donc l'imaginaire social chez le lébou constitue cet ensemble de croyances, de connaissances et de pensées qui composent son univers cosmogonique qui le détermine à travers l'espace et le temps. Autant dire qu'il existe des rapports étroits qui le lient à de telles représentations, lesquelles lui permettent non pas d'être *"maître et possesseur de la nature"* mais de communiquer et de vivre avec et en elle.

Mais en réalité, si de telles représentations participent considérablement au vécu social quotidien du lébou, il y a lieu de s'interroger sur l'impact de celles-ci sur sa vie reproductive.

Signalons d'abord que pour le lébou, la reproduction (njuur) constitue par excellence l'idéal humain qui donne un sens à son existence. Elle est en lui, ce que

<sup>25</sup> Alassane Ndaw : *La Pensée Africaine : recherche sur les fondements de la pensée négro-africaine*, NEAS, 1997, p 116

<sup>26</sup> Nous faisons référence aux mondes nouménal et phénoménal de Kant.

<sup>27</sup> Cornelius Castoriadis : *L'institution imaginaire de la société* in Jean Pierre Durand et Robert Weil : *Sociologie Contemporaine*, Paris, Vigot, 1994, p. 210.

l'âme est en l'être. Elle permet à une société de se perpétuer, à une famille de se préserver et de maintenir sa lignée et à une personne de se construire, se faire une image et se valoriser.

Une telle vision est ancrée dans la mentalité du lébou, qu'il trouve en ce phénomène une dimension extra-temporelle. En effet, pour lui la naissance (juudu) n'est rien d'autre que l'incarnation et donc le retour d'un ancêtre mort ; c'est pourquoi on entend souvent dans le milieu lébou des expressions comme "kii mágget mu dellusi la" : c'est un vieux qui est revenu ou "yaadikôn" : tu étais venu.

En réalité, cette représentation qu'il fait sur le phénomène de la reproduction le pousse à un désir de se reproduire autant que faire se peut pour "*faire revenir les ancêtres à la vie*".

Pour le lébou, la naissance est d'une certaine manière liée à la mort en ce sens que celle-ci se trouve cachée à l'intérieur de l'acte de vie. Mais cela n'empêche pas pour autant qu'il cherche le plus souvent à triompher de la mort pour maintenir et faire croître sa descendance.

C'est ce qui explique son recours à des noms comme "kenbougoul" : que personne n'aime ou "sën" : poubelle, dépôt d'ordures ou "yaakharám" \* : tu es mauvais ou encore "mbalitt" : ordure.<sup>28</sup>

En outre, ce caractère extra-temporel du phénomène de la reproduction apparaît chez le lébou à travers son recours à des forces surnaturelles ou génies \*\* ; sortes de représentations qui accompagnent et orientent les actions individuelles et collectives du peuple lébou.

Pour le lébou en effet, le génie constitue une sorte d'institution sociale dont il a un devoir de respect et dévotion qui se manifeste à travers les sacrifices, les rites et les offrandes qui lui sont dévolus. A travers l'image du génie, apparaît sa "*boîte noire*"<sup>29</sup> c'est à dire la voie médiane destinée à le faire pénétrer dans le champ de sa relation ontologique au monde métaphysique.

-----  
\* Selon un notable du village de Kounoune, ce terme a été déformé et a donné le nom actuel de yakhara.

\*\* Les génies sont appelés "rab" en lébou ; ainsi le lébou distingue deux sortes de "rab" : le "rab" suprême, celui de "Tenguedj" appelé Maam Coumba Lamb et les "rabs" de familles appelés aussi "tuur" ; et la plupart des familles possède un "tuur" dont l'autel appelé "xaamb" se trouve à l'intérieur de la grande maison ou "kër gu mack". En plus de leur fonction protectrice, les génies ont une dimension thérapeutique qui se manifeste à travers les rites de possession (ndëpp, samp, tuuru).

<sup>28</sup> Selon la tradition léboue, lorsqu'une femme met un enfant au monde et que ce dernier meurt et que cela se reproduit trois fois de suite, elle devra donner l'impression de rejeter et de mépriser le prochain enfant qu'elle mettra au monde ; elle devra ainsi l'appeler par des noms de mépris et de rejet. Ceci pense-t-on le préservera des mauvais esprits ; et l'enfant va alors survivre.

<sup>29</sup> Dominique Zahan : *Religion, Spiritualité et Pensée Africaine*, Paris, Payot, 1970, 244 p.

Mais pour autant qu'il croit à l'existence de telles forces, cela n'en fait pas moins l'homme de culte dont il incarne l'image par excellence. Pour lui donc, la croyance à de telles représentations n'est en rien incompatible avec son monothéisme, car dans son entendement, *"les génies sont conçus comme les créatures du grand Dieu et non des divinités indépendantes"*<sup>30</sup>, d'autant que *"ce n'est pas l'Islam qui s'est adapté au culte du génie en tolérant ses pratiques, c'est les détenteurs de ce culte qui ont dépouillé leurs rites de leur valeur religieuse pour les rendre compatibles avec les exigences de l'Islam."*<sup>31</sup> Ce qui fait d'ailleurs que dans sa croyance en l'Islam, il trouve dans le phénomène de la reproduction une recommandation divine.

De telles raisons démontrent l'attachement du lébou à la procréation. C'est la raison pour laquelle la stérilité n'est pas favorablement accueillie en milieu lébou où la femme est assimilée à la terre, donc à la fertilité : "jiggén moy juur" : c'est la femme qui enfante. A travers la femme léboue, apparaît l'image véritable de la femme rurale qui affiche une moyenne de 6,7 enfants (ISF : EDS III 1997). Pour le lébou donc, il n'y a de femme que mariée et féconde. La représentation qu'il fait de celle-ci à ce propos est qu'elle constitue le carrefour plus précisément le lieu de rendez-vous du passé et de l'avenir, car en donnant vie à des êtres, elle préserve le lien existant entre des générations différentes, notamment entre les ascendants et les descendants d'un même lignage ; en elle, s'incarne l'image du présent parce que précisément, d'elle, naît la rencontre de la mort (le passé) et de la vie (l'avenir); elle est le symbole du commencement et de la fin de toute existence humaine.

<sup>30</sup> Assane Sylla: *La philosophie morale des Wolofs*, IFAN, 1994, p. 46

<sup>31</sup> Ibid. p. 53

Ainsi, cette fonction génitrice de la femme semble lui faire jouir d'un certain égard dans le milieu lébou ; ce qui est d'ailleurs illustré dans certaines expressions comme "jiggén dañ kay sargal" : une femme doit être rehaussée ou "rewalal sa jabar te yar sa doom" : il faut gâter sa femme et éduquer son enfant ou encore "saam sa wër gu yaram mu jabar ak bu sa doom" : il faut préserver la santé de sa femme et celle de son enfant.

A partir de ce moment, l'on est tenté d'affirmer que le lébou semble a priori se préoccuper de la santé et du bien-être de la femme, en un mot de sa condition de vie.

Mais ce qu'il semble en outre oublier, c'est que son option à un régime purement nataliste contribue moins au mieux-être de la femme qu'à l'exposer aux dangers d'un tel régime ; car une fécondité élevée ou encore des grossesses rapprochées ou "nef" ne sont-elles pas de peu ou prou un obstacle à la santé et au bien-être de la femme, du ménage et de la famille ?

En tout état de cause, il est certain que dans sa volonté de concourir à l'amélioration de la santé et du bien-être de la femme, le lébou devrait pouvoir trouver dans le phénomène de la planification familiale, la clé à son problème. Seulement, faudrait-il aujourd'hui s'interroger sur le rapport du lébou à la planification familiale. S'agirait-il d'un conflit de représentations entre la rationalité occidentale susceptible d'être véhiculée à travers ce phénomène et l'irrationnel négro-africain perçu à travers l'imaginaire social lébou ? l'on est tenté de répondre par la négation, car le lébou aspire au mieux-être de la femme et devrait, de ce seul fait, trouver une raison de s'impliquer et d'adhérer au message sur la planification familiale.

Pourquoi donc tel n'est pas le cas ? où se situe le problème du lébou et de la planification familiale ? en somme pourquoi le message sur la PF n'a pas eu un écho favorable dans l'imaginaire social du lébou au point d'enclencher un processus de changement de mentalité dans sa vie reproductive ? telle est la question qui est posée et autour de laquelle tourne un certain nombre d'objectifs que nous nous fixons.

### **3-1- Objectif général**

Etant entendu que toute hypothèse de conflit est écartée, le rapport du lébou à la PF tourne autour d'un certain imbroglio ; et parvenir à comprendre et à expliciter les tenants et les aboutissants de cet imbroglio constitue notre objectif majeur en sus duquel s'ajoutent quelques préoccupations spécifiques.

### **3-2-Objectifs spécifiques**

Ils sont deux principalement et répartis en fonction des acteurs impliqués :

- le premier objectif spécifique est en rapport avec les femmes de Kounoune : il vise à démontrer que leur implication et leur adhésion au message sur la PF dépendent de leur niveau de connaissance, d'attitude et de pratique de la contraception.
- le second objectif spécifique concerne les agents de PF : il vise à démontrer que le problème de la PF doit aussi être situé à leur niveau notamment dans la formation qu'ils reçoivent. Mais parvenir à de telles démonstrations nécessite des instruments de recherche.



## **Chapitre II : Les instruments de la recherche**

Nous entendons par instruments, tous les éléments qui nous permettent d'atteindre les objectifs fixés.

### **I- L'hypothèse de recherche**

Il y a une volonté d'implication et d'adhésion des femmes de Kounoune au message sur la PF, malgré l'importance qu'elles accordent au phénomène de la reproduction (njuur). Cette volonté se justifie à travers leur désir d'améliorer leur santé et leur bien-être. Cependant, elles ne sont pas assez informées sur les connaissances, attitudes et pratiques de la contraception. Autrement dit, il y a une insuffisance sur le plan de l'information, de l'éducation et de la communication (IEC). Cela est dû à un manque de qualification des agents de PF qui ont pour mission de faire passer ledit message.

L'hypothèse ainsi posée, il importe d'analyser le concept-clé de PF pour mieux comprendre et expliquer les objectifs que les différents acteurs impliqués se sont fixés à travers ce phénomène. Pour ce faire, nous allons présenter le schéma conceptuel suivant :

## II- Le schéma de la conceptualisation du modèle d'analyse

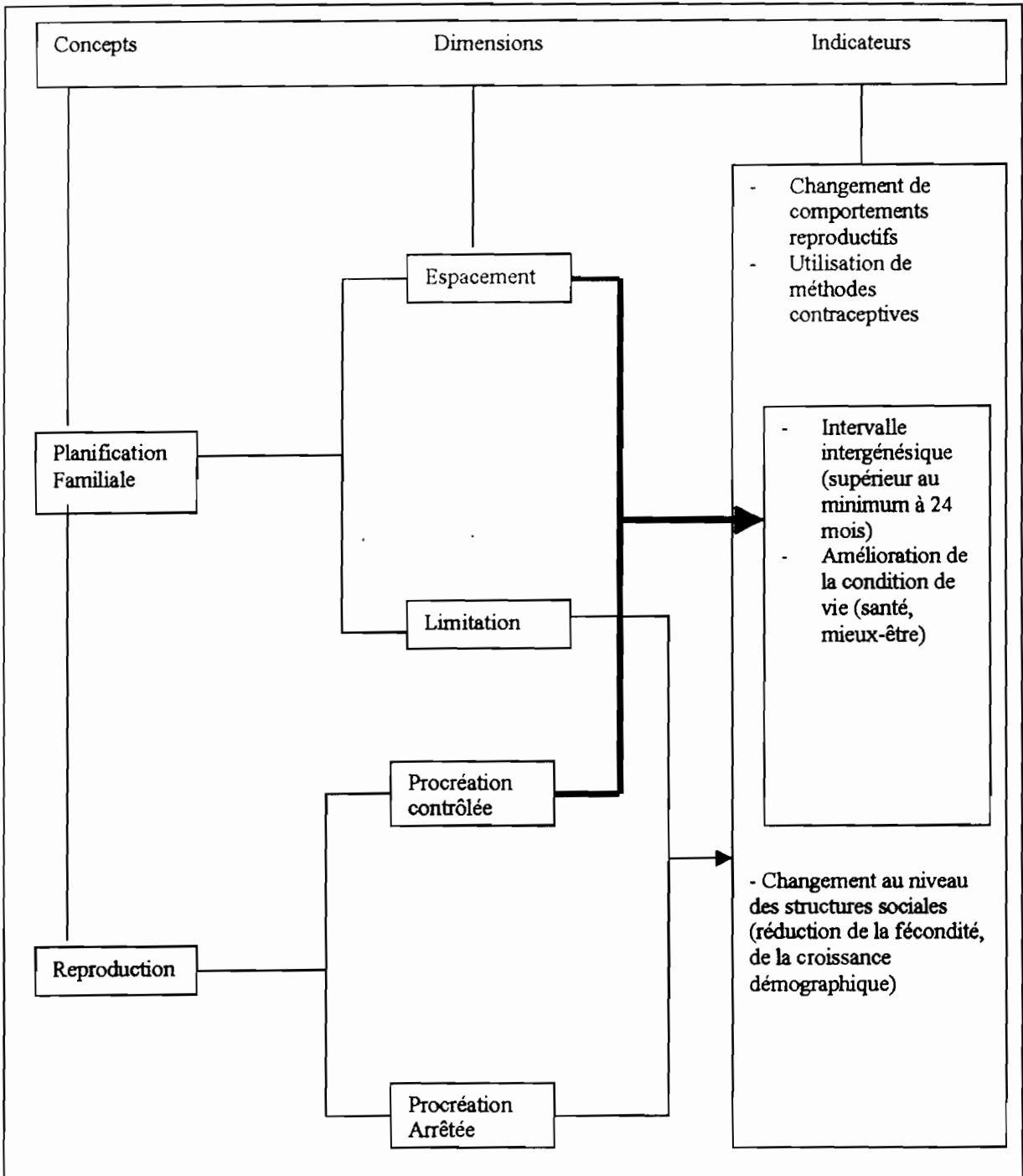


Schéma : Ndoye 1999

➔ : l'intentionnalité des femmes de Kounoune

→ : L'intentionnalité des agents de PF

### III- La construction du modèle d'analyse

Le schéma ci-dessus nous amène à une construction d'un modèle d'analyse. Pour ce faire nous convoquerons Berthelot<sup>32</sup> à travers le schème actanciel suivant :

$A \rho B / B \in S \{ \Sigma a \rightarrow \Sigma e \} \rightarrow B \rightarrow S$

Où A désigne la PF

$\Sigma a$  désigne l'ensemble des acteurs impliqués : les femmes / les agents de PF

$\Sigma e$  désigne l'ensemble des effets de leur action : espacement (procréation contrôlée / et limitation (procréation arrêtée)

B désigne la résultant de leurs comportements : santé, mieux-être / et réduction de la reproduction.

S désigne le système social, champ de production des actions : diminution de la croissance démographique.

En partant d'un tel schème, nous proposons le modèle d'analyse qui suit :

La PF (A) rend compte du phénomène de la reproduction (B) tel que celui-ci est un constituant du système social (S) où l'ensemble des acteurs impliqués ( $\Sigma a$ ) produit un ensemble d'effets ( $\Sigma e$ ) qui influe sur le phénomène de la reproduction (B) qui à son tour influe sur le système social(S).

En interprétant ce modèle d'analyse, on se rend compte que les acteurs impliqués ne sont pas homogènes. En effet, il y a d'abord les femmes éligibles, ensuite les agents de PF. En ce qui concerne les femmes, il apparaît que leur objectif visé à travers le phénomène PF consiste à une amélioration de leur santé et de leur bien-être. En ce sens elles perçoivent la PF comme une volonté d'espacer les naissances pour une meilleure condition de vie.

---

<sup>32</sup> Jean Michel Berthelot : *L'intelligence du social*, Paris, PUF 1990, 249 p.

Pour les agents de PF, l'objectif visé à travers la PF consiste aussi à améliorer la santé et le mieux-être des populations et ceci grâce à un espacement des naissances mais aussi par le biais de la limitation et donc de la réduction des naissances ;

L'enseignement qui peut se dégager à travers ce modèle d'analyse est le suivant :

L'objectif à petite échelle des agents de PF démontre l'intention et la volonté à l'échelle macro des institutions internationales et de l'Etat sénégalais de réduire le niveau de fécondité actuel qui est de 5,7 enfants par femme (EDS III 1997).

## II- L'approche méthodologique

Il s'agit de présenter la méthodologie qui a guidé tout le déroulement de la recherche, depuis la pré-enquête jusqu'à l'enquête proprement dite.

En effet, toute recherche en sciences sociales notamment en sociologie nécessite le recours à une ou des méthodes d'investigation. Elles constituent un ensemble d'opérations, d'outils et de techniques par lesquels nous tenterons d'atteindre le maximum de scientificité dans nos résultats. Elles sont à la base de tout travail scientifique et constituent pour reprendre Nietzsche <sup>33</sup> "*les richesses les plus précieuses du monde*". Ainsi une triangulation de méthodes quantitatives et qualitatives constitue l'approche qui sera utilisée dans le cadre de ce travail.

---

<sup>33</sup> cité par Madeleine Grawitz : *Méthodes des Sciences Sociales* , 10 édition, Dalloz, 1996, p. 62.

- Les méthodes quantitatives : sont importantes en cela qu'elles nous permettent de mesurer par exemple certains paramètres démo-sociologiques tels que le niveau de fécondité des femmes du village de Kounoune ou le nombre idéal d'enfants qu'elles souhaitent avoir, leur niveau de connaissance de la PF ou encore leur niveau de connaissance ou d'utilisation des méthodes contraceptives etc.

- Les méthodes qualitatives : sont obligatoires pour comprendre par exemple les motivations et les comportements individuels des femmes dans leur vie reproductive. Elles permettent également de saisir et d'appréhender certains facteurs socio-anthropologiques et leur impact notamment sur le phénomène de la reproduction.

En somme, une telle triangulation nous permet de dépasser cette "querelle de méthodes" pour pouvoir aboutir à un maximum de scientificité dans notre travail. Celui-ci s'est déroulé comme suit :

L'exploration terminée, nous nous sommes attaqué à la phase suivante :

### **Phase A : La pré-enquête**

Elle s'est déroulée pendant les vacances de Pâques d'Avril 1999. Notre objectif premier a été de rencontrer certaines personnalités du village afin de leur faire part de notre projet. C'est ainsi que nous avons rencontré le chef de village qui nous a donné son aval et auprès de qui nous avons pu obtenir la fiche - village \*

-----

\* Selon le chef de village, la fiche - village qui est un recensement de l'ensemble des ménages du village a été élaborée par quelques notables du village dont lui-même, lors d'une distribution de dons de riz par la municipalité de Rufisque au mois d'Avril de cette même année.

comprenant l'ensemble des ménages recensés au niveau du village. Cette fiche nous a ainsi servi de base de sondage. Nous avons en outre rencontré l'Imam du village et le vieux El hadj Gouye Wade chez qui nous avons trouvé l'hospitalité pour les besoins de l'enquête.

### **Phase B : L'enquête proprement dite**

Elle a débuté le 17 juillet. Notre premier souci a été de rencontrer le chef de village pour consulter de nouveau la fiche - village. Ce dernier nous a affirmé que le nombre de ménages recensés lors de la distribution de riz était toujours le même. A partir de ce moment, nous avons considéré notre base de sondage comme fiable.

Ces précisions faites, nous avons cherché à avoir des réseaux pour mieux faciliter notre intégration dans le village. C'est ainsi que nous avons fait la connaissance de Moundiaye Diop et de Taye Ndoye dont leur soutien sera d'un apport important durant tout le déroulement de l'enquête. Ces réseaux ainsi constitués, nous nous sommes rendu chez l'Imam auprès de qui nous avons obtenu des informations relatives à l'histoire du village. Après, avec les deux compagnons, nous avons sillonné le village ; ce qui nous a permis de répertorier les différentes infrastructures qui s'y trouvent. Toutes ces informations obtenues, nous pouvions alors passer à l'enquête proprement dite qui s'est terminée le 20 août.

Après cette étape, nous nous sommes rendu au centre de planification familiale de Rufisque (PMI) \* où nous avons administré un guide d'entretien aux différents agents de PF. Cette étape devrait définitivement mettre fin à notre enquête de terrain.

-----

\* Protection Maternelle et Infantile

## **4-1- Les modes d'observation**

L'observation constitue par excellence le procédé de tout travail scientifique. Elle tourne autour de la relation observateur - observé. Ainsi notre observation s'est faite à l'aide d'outils que sont le questionnaire individuel femme, le guide d'entretien femme et le guide d'entretien agent de PF.

### **A- Le questionnaire individuel femme**

Il est administré à toutes les femmes éligibles des ménages sélectionnés ; il s'agit des femmes âgées de 15-49 ans qui sont âge de procréer.

Il nous permet d'obtenir des données quantitatives notamment sur certaines caractéristiques socio-démographiques comme le nombre moyen d'enfants par femme ou le niveau de connaissances de la PF par les femmes ou encore le nombre idéal d'enfants par femme etc.

Il est composé de cinq sections (voir annexes).

### **B- Le guide d'entretien femme**

Il s'agit ici d'organiser des discussions avec trois groupes de dix femmes sur deux thèmes généraux. Le premier, relatif aux phénomènes endogènes, est divisé en quatre sous-thèmes qui traitent du mariage, de la culture, de la reproduction (njuur) et de la condition féminine. Ces différentes discussions nous ont permis d'avoir des informations sur la vie sociale et culturelle du village. Le second thème général est relatif à la planification familiale et traite plus précisément du rapport existant entre ce phénomène et les femmes du village.

### C- Le guide d'entretien agent de PF

Il tourne autour du thème agent de PF et stratégies d'intervention. Il s'agit d'obtenir des informations relatives au rôle d'agent de PF, la formation reçue, le message à passer, les stratégies mises en place pour faire passer le message, les rapports entre agents de PF et populations - cibles, les difficultés liées au travail etc.

#### 4-2-L'échantillonnage

Selon Clairin et Brion <sup>34</sup>L'échantillonnage désigne l'opération permettant d'obtenir "... *un sous-ensemble d'unités statistiques prélevé dans l'univers dont on veut connaître certaines caractéristiques.*" Ainsi, à partir de la fiche village, nous pouvons connaître la population du village qui est de 1 241 habitants.\* Cette fiche nous a servi de base de sondage comprenant la liste complète et à jour des 169 ménages recensés à travers le village. A partir de cette base de sondage, nous avons procédé à un échantillonnage aléatoire de 100 ménages dans lesquels une femme éligible de 15-49 ans par ménage a été choisie au hasard.

#### 4-3- Les difficultés rencontrées

Compte tenu de notre adaptation qui a été rapide, nous n'avons pas rencontré de difficultés majeures durant tout notre séjour à Kounoune. Seulement le problème auquel nous étions le plus souvent confronté se situait au niveau des

-----

\* Il s'agit d'une estimation, étant donné que nous ne connaissons pas le nombre d'entrées et de sorties (naissances, décès, migrations) survenues dans le village pendant la période d'avril à juillet 1999.

<sup>34</sup> Rémy Clairin et philippe Brion : *Manuel de Sondage*, Paris, CEPED, 1996, p 4.



enquêtes. Là, nous nous sommes dès fois heurté à la pudeur de certaines femmes qui, quelquefois ont éprouvé le gêne de parler de PF notamment des méthodes contraceptives. Dans de telles situations, nous avons le plus souvent sollicité l'intervention d'un des compagnons pour détendre l'atmosphère afin de permettre à l'enquêtée de répondre aux questions. Mais tout ce qui avait trait au phénomène du rab, nous avons été confronté à une intransigeance quasi-totale des populations, sans doute du fait de son caractère tabou.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**CADRE DE L'ETUDE**

## **Chapitre III : Cadre de l'Etude**

### **I- Présentation du village**

#### **1-1- Sur le plan géographique**

Le village de Kounoune fait partie des rares villages encore existants dans le département de Rufisque. Il est limité à l'Est par le village de Keur Ndiaye Lô, à l'Ouest par celui de Ngalap, au nord par la Communauté Rurale de SangalKam où elle est administrativement rattachée et au Sud par la ville de Rufisque dont elle est distante d'environ 4 kms. Le village s'étend sur une superficie d'à peu près 12 hectares. \*

#### **I-2- Sur le plan historique : La naissance du village et l'origine du mot Kounoune**

Kounoune fait partie des villages les plus anciens du Sénégal. Sa création remonte à l'époque précoloniale .\*\* Le village aurait été créé par trois notables originaires du Djolof : Ali Songou Guèye, Diongane Guèye et Ama Djiguène Guèye. Ces derniers, partis de leur Djolof natal, marchèrent longtemps jusqu'à se

---

\*Cette information nous a été fournie par l'Imam du village qui est notre principal informateur.

\*\* L'Imam affirme ne pas connaître la date exacte de création du village mais situe celle-ci avant l'arrivée des colons.

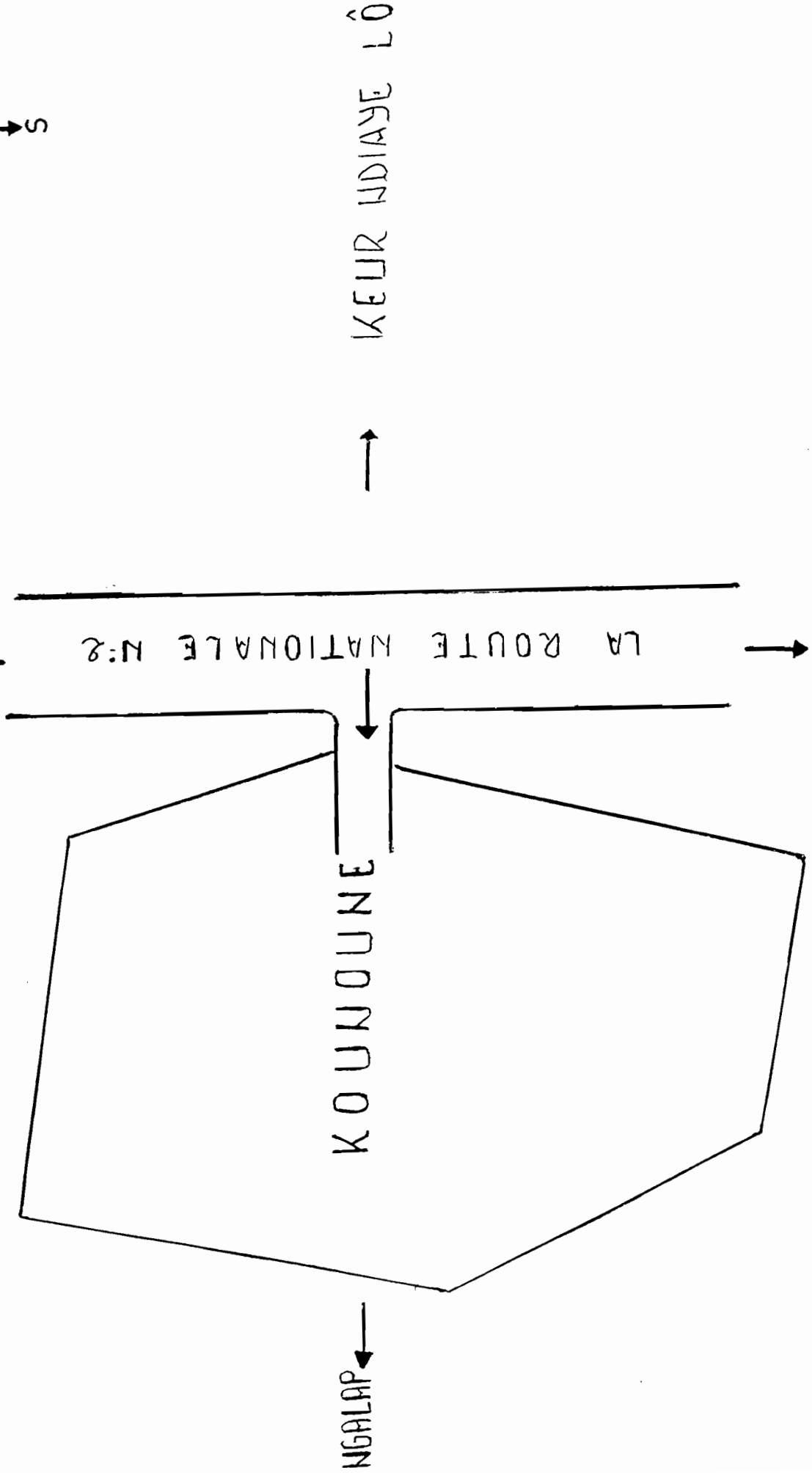
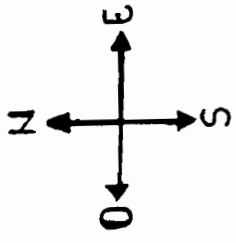
retrouver à l'intérieur d'une forêt. Là, ils décidèrent de se reposer au pied d'un baobab du nom de Mbouye et d'un puits (Bao) où ils trouvèrent de l'eau en quantité. Ils décidèrent finalement de s'installer dans cette partie de la forêt où il régnait une espèce d'arbres, le "Ounoune". Ils se servirent ainsi des branches de ces arbres pour construire les premières cases qui préludaient à la naissance du village de Ounoune ; ainsi Kounoune serait donc une déformation de Ounoune, l'arbre qui a donné son nom au village.

### **I-3- La situation actuelle**

Le village de Kounoune est composé par une population en majorité léboue. Selon l'Imam du village, tous les habitants ont le même ancêtre : "fi ben bopp la" ces derniers ont l'agriculture comme principale activité et pratiquent généralement la culture vivrière ; les principales cultures qu'on peut rencontrer dans le village sont l'arachide, le niébé, le bissap, le kandj (gombo).

Aujourd'hui, le village ne dispose comme infrastructures que de six salles de classes (du CI au CM2) qui datent des années 1980. Quant à son électrification, elle date des années 1965-1970. Les habitants sont en majorité faites à base de ciment, malgré quelques rares cases encore persistantes. En outre, la route reliant le village à la Nationale 2 (menant vers Sangalkam) est en délabrement quasi-totale, obligeant les taximen et les charretiers à se créer une route de fortune sur le sol accidenté pour servir de voies de communication. Enfin, ces populations léboues de Kounoune sont en général musulmanes et font partie de ce qu'on appelle communément le Peuple et la République lébous.

II. CARTE DE LA LOCALISATION GEOGRAPHIQUE  
DU VILLAGE DE KOUOUNE



## **Chapitre IV : Le peuple lébou : des origines à la naissance d' une République**

### **I- Origines des lébous**

#### **1-1-Le terme lébou**

Ils proviendrait du mot "leb" qui veut dire conter, dire une légende, un mythe ou une fable etc. Les lébous étaient ainsi appelés, étant donné qu'ils se caractérisent par leur habileté à raconter des mythes, des récits ou à dissimuler des pensées.

#### **1-2- Les lébous : un peuple aux origines controversées**

L'histoire des traditions africaines révèlent des sources différentes sur l'origine de ce peuple. Nous en avons retenu deux.

- La première source : elle regroupe les positions de Diop<sup>35</sup> et Gostynski<sup>36</sup>. Pour reconstruire l'histoire du peuple lébou, ces derniers ont remonté bien plus loin dans le temps, notamment au 2<sup>e</sup> millénaire avant Jésus Christ. Leurs conclusions posent l'existence d'un rapport historique qui lie les populations lébous d'aujourd'hui à un peuple de race noire de l'Egypte antique appelé lébou et qui vivait aux confins de la Vallée du Nil. Ainsi, selon ces auteurs, nos ancêtres lébous proviendraient du Sahara et seraient les descendants des premiers occupants de cette vallée du Nil.

Mais qui est-ce qui explique leur déplacement jusqu'à la côte Ouest de l'Afrique ?

---

<sup>35</sup> Cheikh Anta Diop : *Introduction à l'étude des migrations en Afrique Centrale et Occidentale*, Bulletins de l'IFAN N° 4, 1973, pp 78-90.

<sup>36</sup> Tadeusz Gostynski : *Sur l'histoire des lébous du Cap-Vert*, Bulletins de l'IFAN N° 2, 1976, pp 224-233

La raison évoquée par ces penseurs est que vers 3500 avant JC, le Sahara fut ravagé par une sécheresse implacable qui a provoqué un tarissement des rivières et une hostilité du climat. C'est ainsi que les populations, inquiètes d'un tel danger ont dû fuir cette zone à la recherche d'endroits beaucoup plus humides et de points d'eau. Leurs premiers déplacements les conduiront d'abord jusqu'à la boucle du Niger, ensuite jusqu'aux bords du Fleuve Sénégal et enfin dans la presqu'île du Cap-Vert où ils s'installèrent définitivement au milieu du 16<sup>e</sup> siècle.

Est-ce donc là que partiraient d'éventuelles migrations vers l'intérieur d'où naîtraient Kounoune et les autres villages lébous d'aujourd'hui ?

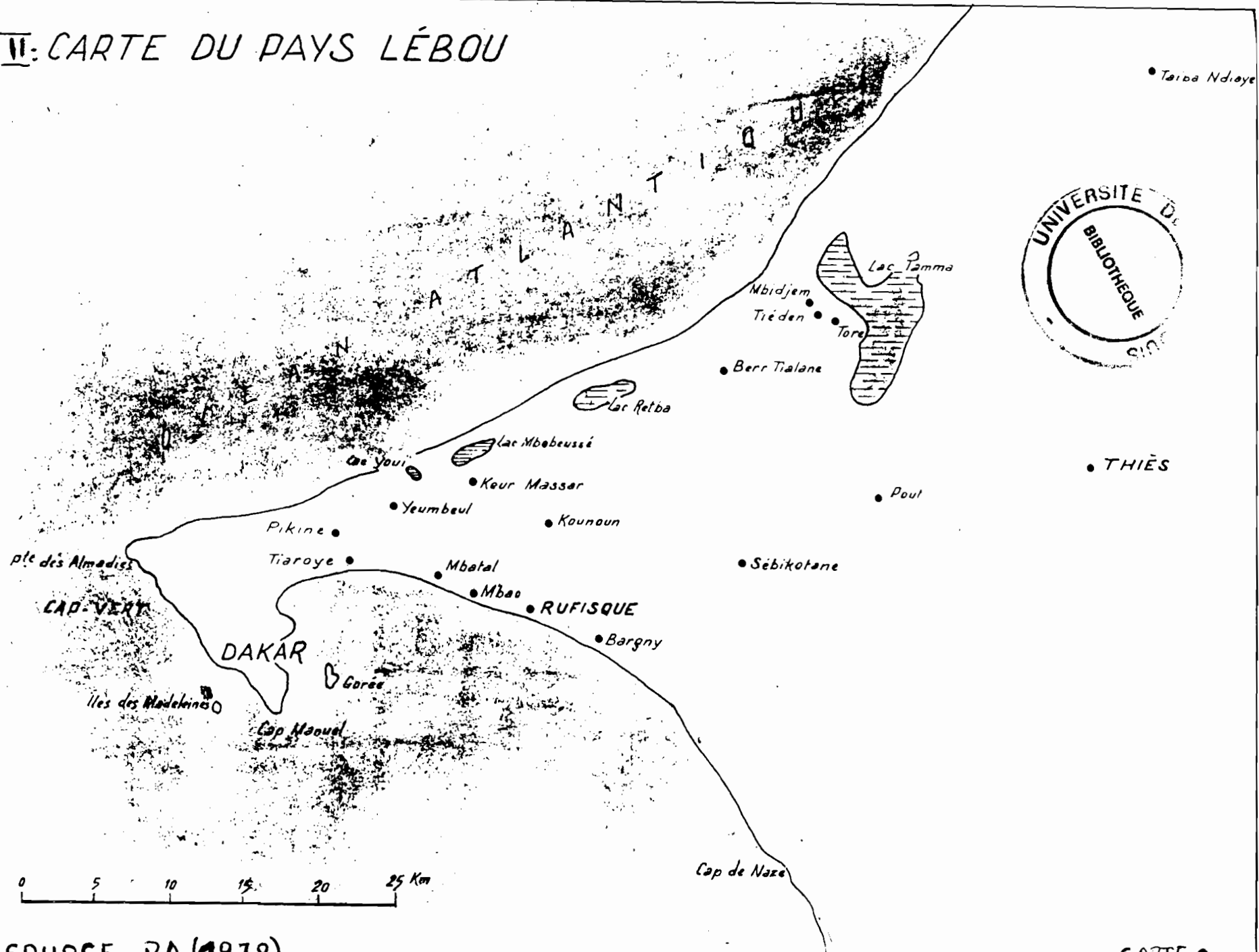
- La deuxième source : elle est rapportée par la tradition orale. Selon Mbaye Thiam<sup>37</sup>, les lébous ne constituent pas un groupe ethnique homogène. C'est un peuple cosmopolite composé des plusieurs ethnies du Sénégal et dominé par les Wolofs venant du Cayor et du Djolof. \* Pour Mbaye Thiam, le surpeuplement de

-----  
 \* En ce qui concerne les différences linguistiques notées entre le lébou et le Wolof, Mbaye Thiam avance que ce sont les lébous qui auraient légèrement déformé la langue Wolof. Nous avons essayé de chercher des expressions Wolof et de leurs équivalents en lébou :

Wolof	Lébou	Traduction
Sama baay	ma baay	mon père
Sama Ndey	ma yaay	ma mère
Amna	Amnama	je possède
Bu jiggén	Ba jikken	de sexe féminin
Bu goor	Ba goor	de sexe
Bu ndaw	Ba ndaw	qui est petit
Xale du yaru	xalel ba yaru	un enfant poli
Di na la	Di na ma la	je te + future
Mooy doomu	Mo la doomi	C'est le fils de
Yaw fo dëkke	Aw faa dëkke	Toi, où habites tu ?

<sup>37</sup> Mbaye Thiam : *Entretien sur l'histoire des lébous de la presqu'île du Cap-Vert*, traduit par Assane Sylla, Dakar 1970

# II: CARTE DU PAYS LÉBOU



SOURCE: BA (1972)

CARTE 0



cette région suite à des flux migratoires venus d'un peu partout du Sénégal, a entraîné vers le 16<sup>e</sup> siècle le déplacement de certaines populations vers des endroits plus spacieux et plus favorables à l'agriculture, leur principale activité. Ainsi, lors de ces migrations, les premiers villages lébous vont naître ( dont probablement Kounoune). Les autres populations continuèrent leur progression jusque vers les côtes de l'océan Atlantique plus précisément depuis la presqu'île du Cap-Vert (Ouakam, Ngor, Yoff) jusqu'à Toubab Dialaw en passant par Mbao, Tenguedj (Rufisque) et Bargny. Et donc pour ces populations la mer constituait une richesse naturelle qu'il fallait exploiter ; c'est alors que l'activité de la pêche commençait petit à petit à s'installer dans les mœurs alimentaires et économiques des populations. A partir de ce moment, l'on pourra mieux comprendre pourquoi les lébous sont considérés à la fois comme un peuple d'agriculteurs et des pêcheurs. ET la création de ces différents villages annonçait dès lors la naissance prochaine d'un Peuple et donc d'une République léboue.

### **III- La naissance d'une République léboue\***

La création de liens organiques entre les différents villages lébous ainsi constitués suscite une volonté et une nécessité de s'unir pour assurer et sauvegarder la sécurité des personnes et des biens.

---

\* Dans l'entretien de Mbaye Thiam traduit par Assane Sylla, on situe la naissance de cette République aux environs de 1790.

Cependant, on assiste à la naissance d'une République qui selon Bâ<sup>38</sup> : "*... n'a jamais englobé la totalité, l'ensemble des lébous.*" En effet, ce dernier situe le territoire sur lequel s'étend la dite République \* "*... à partir de la pointe occidentale de la presqu'île jusqu'à une ligne passant par les villages de Yeumbeul et de Thiaroye.*"<sup>39</sup> \*\*

Finalement, la création de cette République allait non seulement provoquer une scission des populations, mais aussi et surtout devenir un obstacle majeur à la formation de "l'oekoumène lébou" qui devait englober l'ensemble des villages lébous existants à l'époque.

-----

\* Cheikh Anta Diop récuse tout caractère républicain de cette entité en la qualifiant de monarchique. Pour lui, on ne saurait concevoir une République dont les fonctions de Président (l'équivalent du Grand Sérigne) ont toujours été assumées par les descendants d'une même famille, les Diop ; et ceci depuis ses origines jusqu'à nos jours.

\*\* C'est l'actuel territoire où se trouve ce qui est aujourd'hui appelé la collectivité léboue de Dakar.

<sup>38</sup> Ibrahima Bâ : *La société léboue, la formation d'un peuple, la naissance d'un Etat*, mémoire de maîtrise, Université da Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1972.

<sup>39</sup> Ibidem

**TROISIEME PARTIE :**  
**MONOGRAPHIE**  
**(PRESENTATION DES RESULTATS)**

## Chapitre V : Le village de Kounoune dans sa profondeur sociale et culturelle

### I- Caractéristiques socio-démographiques du village

Le village de Kounoune abrite une population totale estimée à 1241 habitants répartis dans 169 ménages. Chaque ménage compte en moyenne 7,3 personnes dont au moins une femme en âge de procréation (15-49 ans). Toutes les femmes ainsi enquêtées ont été réparties selon certaines caractéristiques socio-démographiques :

Tableau \*1 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges

Groupe d'âges	Effectif	Pourcentage
15- 19 ans	22	22 %
20-24 ans	21	21 %
25-29 ans	25	25 %
30-34 ans	15	15 %
35-39 ans	10	10 %
40-44 ans	04	04 %
45-49 ans	03	03 %
Total	100	100 %

La répartition par groupe d'âges quinquennal des femmes du village de Kounoune est caractéristique d'une population jeune. Les femmes âgées de 15 à 29 ans constituent la frange la plus importante et représentent 70 % de l'ensemble des femmes du village qui sont en âge de procréer.

-----  
\* Tous les tableaux relèvent de l'enquête.

La prééminence d'une population jeune est intéressante à plus d'un titre car incite à nous interroger sur d'autres phénomènes socio-démographiques tels que l'état actuel de la nuptialité des femmes du village.

Tableau 2 : Répartition des femmes enquêtées selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Effectif	Pourcentage
Mariées	62	62 %
Célibataires	32	32 %
Divorcées	06	06 %
Total	100	100 %

Considérée comme un phénomène universel, la nuptialité est aussi souvent identifiée comme l'un des facteurs essentiels qui déterminent la vie reproductive des individus. A Kounoune précisément, l'entrée dans la vie féconde est conditionnée par le mariage, seul cadre socialement autorisé pour la procréation ; ce qui explique d'ailleurs le fort taux (62 %) de femmes mariées dans le village.

La prédominance de ce phénomène dans ce milieu ne peut que témoigner de l'intensité de la nuptialité au Sénégal en général où, comme l'ont remarqué Charbit et Ndiaye,<sup>40</sup> "... *pratiquement toutes les femmes finissent par se marier.*" Ainsi à Kounoune par exemple, déjà à 30 ans, plus aucune femme n'est célibataire (cf. tableau 3).

<sup>40</sup> Yves Charbit et Salif Ndiaye : *Evolution récente de la nuptialité (1978-1986) in la population du Sénégal*, DPS-CERPAA, Paris, 1994, p. 59.

Tableau 3 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et l'état matrimonial

Groupe d'âges	Etat matrimonial			Total
	Mariées	Célibataires	Divorcées	
15-19 ans	04 06,4 %	17 53,2 %	1 16,6 %	22 22 %
20-24 ans	09 14,5 %	11 34,3 %	1 16,6 %	21 21 %
25-29 ans	20 32,2 %	4 12,5 %	1 16,6 %	25 25 %
30-34 ans	14 22,5 %		1 16,6 %	15 15 %
35-39 ans	10 16,1 %			10 10 %
40-44 ans	03 04,8 %		01 16,6 %	04 04 %
45-49 ans	02 03,5 %		01 16,6 %	03 03 %
Total	62 100 %	32 100 %	06 100 %	100 100 %

Cependant, même si la nuptialité constitue un phénomène quasi-universel dans ce village essentiellement musulman, il n'en demeure pas moins vrai que la précocité du mariage y est de moins en moins ressentie. En effet, le pourcentage de célibataires selon le groupe d'âges (cf. tableau 4) qui traduit le calendrier du mariage révèle une évolution très significative du recul du mariage précoce. Ainsi par exemple sur les 22 femmes enquêtées qui composent la tranche d'âges 15- 19 ans, 17 femmes soit un taux de 77 %, sont célibataires. Sans doute que le recul du mariage précoce constitue aujourd'hui les signes avant-coureurs "... *d'une évolution sociologique beaucoup plus fondamentale qui affecte le statut de la femme ou encore que la crise économique se traduit par un recul du mariage...*"<sup>41</sup>

<sup>41</sup> Idem, p. 67.

En outre, l'évolution du mariage tardif peut tout au moins constituer un déterminant essentiel du type d'union prévalent dans le village de Kounoune où pratiquement 65 % des femmes mariées vivent en union monogamique. (cf. tableau 4)

Tableau 4: Répartition des femmes enquêtées selon leur régime matrimonial

Régime matrimonial	Effectif	Pourcentage
Monogamie	40	64,6 %
Polygamie	22	35,4 %
Total	62	100 %

Ainsi contrairement au niveau national où la polygamie constitue un type d'union largement pratiqué (46 % des femmes mariées sont polygames)<sup>42</sup>, ce phénomène est relativement important à Kounoune où il ne concerne que 35 % seulement des femmes mariées. (cf. tableau 4).

En fait, pour peu qu'il en faut pour comprendre l'importance de la polygamie dans la religion musulmane où "... *presque tous les mariages sont virtuellement polygamiques.*"<sup>43</sup> (l'Islam autorise jusqu'à 4 épouses), la prévalence des unions monogamiques dans ce village fortement islamisé ne traduirait-elle pas cependant les prémices de changements sociologiques susceptibles de débarrasser les femmes des "goulots d'étranglement" ?

Par ailleurs, quelles que soient les raisons qui puissent être avancées, il apparaît un net recul dans l'âge d'entrée des femmes dans les unions polygamiques.

<sup>42</sup> Source EDS III, 1997, p. 56.

<sup>43</sup> Helen Ware : *Women, demography and development*, Canberra, the National Australian University, 1981, p. 108

En effet, ce n'est qu'à partir de 30 ans seulement que la polygamie devient relativement fréquente dans le village de Kounoune. (cf. tableau 5).

Tableau 5 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et le régime matrimonial

Groupe d'âges	Régime matrimonial				Total	
	Monogamie		Polygamie			
15- 19 ans	03	07,5 %	01	04,5 %	4	06,4 %
20-24 ans	08	20 %	01	04,5 %	09	14,5 %
25-29 ans	16	40 %	04	18,3 %	20	32,2 %
30-34 ans	07	17,5 %	07	31,8 %	14	22,5 %
35-39 ans	05	12,5 %	05	22,7 %	10	16,1 %
40-44 ans	01	02,5 %	02	09,1 %	03	04,8 %
45-49 ans			02	09,1 %	02	03,5 %
Total	40	100 %	22	100 %	62	100 %

En définitive, les principaux enseignements qu'il faut retenir de cette analyse socio-démographique du village sont relatifs d'une part au recul de la précocité du mariage et d'autre part à celui de l'âge d'entrée des femmes en union polygamique. Ces conclusions sont d'autant plus intéressantes qu'elles concernent surtout un milieu rural où généralement la femme a toujours vécu sous le joug de la tradition. Cependant, quoiqu'elle ait toujours pu avoir une vision absolutiste et figée sur le statut de la femme, celle-ci (la tradition) ne constitue qu'une manifestation partielle d'un ensemble de valeurs, de modes de vie et de croyances etc. qui caractérisent le champ institutionnel garant de l'organisation sociale et culturelle du village de Kounoune.



Seulement, même s'il est aujourd'hui établi qu'une société n'a de richesses que de ses valeurs et réalités intrinsèques qui fondent sa particularité et son originalité, il n'empêche que celles-ci n'ont de sens que lorsqu'elles concourent à un développement de la vie individuelle, d'un développement de l'Homme lui-même en général, de ses rapports à autrui, à son groupe social auquel il s'identifie.

Mais à y regarder de près, la femme africaine en général et rurale en particulier semble, d'une façon ou d'une autre, être victime de stéréotypes socio-culturels qui la défavorisent dans ses rapports sociaux de sexe.

Cependant, avec le phénomène de la modernisation d'une part et celui de la crise économique d'autre part, des changements sociologiques sont aujourd'hui capables d'affecter considérablement le statut inférieur de la femme qui non seulement légitime son assujettissement à l'homme, mais aussi et surtout explique l'unique fonction reproductrice qui lui est le plus souvent dévolue.

La reproduction qui somme toute constitue un phénomène essentiel dans la vie d'un individu, l'est d'autant plus dans le village de Kounoune où elle se présente dans une dimension à la fois sociale et culturelle.

## II- La reproduction (njuur) : un phénomène social et culturel à Kounoune

S'il est une des caractéristiques primordiales qui déterminent la vie du lébou, c'est incontestablement son comportement en matière de reproduction. C'est parce que le lébou accorde une place importante à la descendance qu'il s'inscrit dans une perspective essentiellement pronataliste. Un tel phénomène est à noter dans le village de Kounoune où l'on compte à peu près une moyenne de 7 enfants chez les femmes âgées de 35 à 49 ans.(cf. tableau 6).

Tableau 6 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et le nombre moyen d'enfants par femme.

Groupe d'âges		Nombre moyen d'enfants par femme	
15-19ans	Effectif moyenne	22	0,2
20-24ans	Effectif moyenne	21	0,8
25-29ans	Effectif moyenne	25	03
30-34ans	Effectif moyenne	15	04
35-39ans	Effectif moyenne	10	06,1
40-44ans	Effectif moyenne	04	07,2
45-49ans	Effectif moyenne	03	07,6
Total	Effectif moyenne	100	04,1

Mais il n'empêche que celles-ci manifestent un certain désir d'augmenter leur progéniture. C'est ainsi que toutes les femmes enquêtées qui sont en âge de procréer (15-49 ans) souhaitent voir passer leur nombre d'enfants de 4 à 6 enfants au moins. (cf. tableau 7).

Tableau 7 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et le nombre moyen idéal d'enfants.

Groupe d'âges			Nombre moyen d'enfants par femme
15-19ans	Effectif	moyenne	22 05,6
20-24ans	Effectif	moyenne	21 05,5
25-29ans	Effectif	moyenne	25 06,4
30-34ans	Effectif	moyenne	15 07,1
35-39ans	Effectif	moyenne	10 06,6
40-44ans	Effectif	moyenne	04 07,5
45-49ans	Effectif	moyenne	03 08
Total	Effectif	moyenne	100 05,8

Par ailleurs, pour autant que cette option à la procréation détermine la préférence des femmes dans leur vie reproductive, celle-ci (la procréation) présente un caractère social car l'activité sexuelle n'étant autorisée que dans le cadre du mariage où les sentiments et approbations du groupe social en constituent les témoignages. Cependant, si l'originalité de la reproduction chez le lébou repose sur sa "socialité", il s'y ajoute que ce phénomène présente une dimension culturelle tout aussi importante dans la vie de ce dernier. En effet, outre cette tradition

religieuse fondamentalement ancrée chez les femmes de Kounoune qui trouvent dans l'acte de procréation une recommandation islamique, celles-ci voient également en ce phénomène un moyen de ramener les ancêtres à la vie. C'est parce que dans la cosmogonie léboue, la femme est assimilée à la terre c'est à dire à la fertilité, à la fécondité. Cependant pour elle, sa fécondité ne peut passer outre mesure que sur sa relation aux "rab". En effet, sans la protection de ces derniers, la femme léboue se croit exposée aux menaces des esprits malveillants. C'est pourquoi M. Diop 30 ans n'attend jamais pour aller rendre visite aux "tuur" : "Si je suis enceinte, je vais chez mes ancêtres les "tuur" ; et si mon enfant naît, je retourne là-bas pour chercher protection." Une autre femme nous dit presque la même chose : "lorsque j'accouche, je vais toujours me laver et laver mon enfant pour le préserver des mauvais esprits." La dame K. Niang (40 ans) se rappelle de ce qu'elle a vécu et raconte : "Nous avons des "tuur" dans notre famille ; lorsque j'ai eu mon premier enfant après mon, mariage à l'âge de 20 ans, je l'ai aussitôt perdu. Un an après, je me suis retrouvée enceinte ; après mon accouchement, l'enfant a vécu et cela jusqu'à l'âge de 6 ans lorsqu'il est mort en tombant dans un puits du village. Le troisième que j'ai ensuite eu, n'a même pas été sevré quand il est décédé. A partir de ce moment, les angoisses commençaient à m'affaiblir ; mon histoire était devenue l'objet de discussions de tout le village jusqu'au point où j'ai failli divorcer de mon mari. C'est finalement ma grand-mère maternelle\* (aujourd'hui décédée) qui décida de m'amener chez les "xamb" où l'on a égorgé un

---

\* Dans la société léboue, c'est la filiation maternelle qui assure généralement les relations les plus étroites avec le phénomène du "rab". En effet le culte des "rab" et "tuur" et les pratiques du "ndëpp" sont caractérisés par leur féminité. Les rares hommes officiant lors des cérémonies sont obligés de porter un costume féminin pour être en conformité avec la "loi de féminité".

coq et pris le sang avec lequel je me suis lavée. Après on a fait d'autres rites dont je ne me souviens plus. Un an après, je suis tombée enceinte et c'est la grand-mère qui a pris la décision de donner à l'enfant le nom de "mbalitt" ; il a aujourd'hui plus de 15 ans et est l'aîné de mes 6 enfants."

L'histoire de cette femme nous a surtout édifié sur l'intérêt que le lébou accorde au phénomène des "rab", ces génies ou forces surnaturelles qu'il crée sous le mode de la représentation formant ainsi une sorte d'imaginaire social qui est la manifestation par excellence de l'originalité de la particularité de la dimension culturelle dans sa vie.

En somme, la conclusion qui se dégage de cette partie est que l'imaginaire social joue un rôle important dans la vie du lébou. Le recours à un tel phénomène nous a permis de mieux comprendre sa préférence en matière de reproduction.

Cependant, même s'il est établi que le lébou est attaché à une tradition purement nataliste, dans le village de Kounoune, les femmes sont tout aussi conscientes qu'une descendance nombreuse ne concourt pas à une amélioration de leur santé et de leur bien-être. Ainsi, elles peuvent trouver à travers la planification familiale un moyen susceptible de contribuer à leur mieux-être. Seulement faudrait-il tout au moins chercher à comprendre le rapport du lébou à ce phénomène que constitue la planification familiale. C'est ce que nous allons essayer de présenter dans le chapitre suivant.

## Chapitre 6 : Le Rapport du lébou à la planification familiale.

Analyser le rapport du lébou à la planification familiale suppose une évaluation de sa connaissance, sa conception et sa pratique de ce phénomène.

### I- Connaissance de la planification familiale

Afin de déterminer la connaissance réelle qu'on les femmes de la planification familiale à Kounoune, nous avons recueilli les données suivantes :

Tableau 8 : Connaissance du PF par les femmes enquêtées selon l'état matrimonial

Etat matrimonial	Connaissance du PF		Total
	Oui	Non	
Mariées	57 91,9 %	05 08,1 %	62 100 %
Célibataires	30 93,5 %	02 06,5 %	32 100 %
Divorcées	06 100 %		06 100 %
Total	93 93 %	07 07 %	100 100 %

Ce que nous pouvons retenir présentement, c'est qu'au niveau du village de Kounoune, la planification familiale est loin d'être un phénomène inconnu. Au contraire, le niveau de connaissances des femmes mariées par exemple sur le dit phénomène est largement considérable. En effet 93 % des femmes ont déclaré connaître la planification familiale. Ces données sont d'autant plus intéressantes que sur 62 femmes mariées, 57 soit un taux de 91,9 % (cf. tableau 8) ont déjà entendu parler du PF. Etant donné que la majorité des femmes n'ignorent pas ce

phénomène, on peut a priori supposer qu'il atteint un niveau de diffusion considérable au niveau du village de Kounoune.

## II- Conception de la planification familiale

A partir de ce moment, l'on peut s'intéresser à la manière dont elles conçoivent le dit phénomène. Les résultats se présentent comme suit :

Tableau 9 : Conception du PF par les femmes enquêtées selon le groupe d'âges.

Groupe d'âges	Conception du PF		Total
	Limitation	Espacement	
15- 19 ans	03 13,65%	19 86,36 %	22 100 %
20-24 ans	05 23,80 %	16 76,19 %	21 100 %
25-29 ans	04 16 %	21 84 %	25 100 %
30-34 ans	03 20 %	12 80 %	15 100 %
35-39 ans	02 20 %	08 80 %	10 100 %
40-44 ans	01 25 %	03 75 %	04 100 %
45-49 ans		03 100 %	03 100 %
Total	18 18 %	82 82 %	100 100 %

L'opinion générale qui se dégage sur la notion de PF à Kounoune est que celle-ci est considérée par la majorité des femmes comme un moyen d'espacer les naissances. En effet, aussi bien les jeunes que les plus âgées, les femmes en âge de procréer ont généralement une opinion positive sur la planification familiale (cf. tableau 9). Pour ces dernières, elle permet aux femmes, en espaçant les naissances, de se reposer, de préserver leur santé et celle de leur progéniture. Ce point de vue

est d'autant plus partagé chez les femmes mariées que chez les célibataires et les divorcées comme l'attestent les résultats suivants.

Tableau 10 : conception du PF par les femmes enquêtées selon l'état matrimonial.

Etat matrimonial	Conception du PF		Total
	Limitation	Espacement	
Mariées	13 20,96 %	49 79,03 %	62 100 %
Célibataires	04 12,50 %	28 87,50 %	32 100 %
Divorcées	01 16,66 %	05 83,33 %	06 100 %
Total	18 18 %	72 72 %	100 100 %

En réalité, si les femmes sont conscientes que leur statut dépend de leur capacité à se reproduire, elles le sont tout aussi de leur santé et de leur bien-être qui reposent surtout sur un espacement de leur reproduction. Ce point de vue des femmes recoupe totalement celui de l'Islam sur cette question de la planification familiale. En effet, la question de l'Islam et de la planification familiale prête souvent à équivoque et mérite donc d'être élucidée. On évoque souvent et à tort la religion musulmane comme étant hostile à la planification familiale. La position de l'Islam en ce sens est qu'il autorise la planification familiale comme espacement des naissances lorsque la vie de la femme est en danger, autrement dit pour protéger la santé et le bien-être de celle-ci. Khadim Mbacké<sup>44</sup> nous montre beaucoup clairement la position de la religion musulmane sur cette question lorsqu'il souligne de façon catégorique que "la planification familiale n'est permise que lorsqu'elle n'entraîne pas la limitation des naissances..." Mais si les femmes de

<sup>44</sup> Khadim Mbacké : *Famille et développement : religion et sexualité*, N° 43 -44, 1987, p. 59.



Kounoune considèrent la planification familiale comme un instrument d'espacement des naissances (ce qui est du reste normal étant entendu qu'elles sont musulmanes), d'aucuns par contre en ont un objectif beaucoup plus large. Par exemple pour les agents de PF, il s'agit "d'espacer les naissances pour un bien-être socio-économique de toute la famille et aussi d'aider les femmes qui le souhaitent à arrêter leurs grossesses". (propos de F.S., aide infirmière à la PMI de Rufisque).

Il s'agit globalement de démontrer la volonté des pouvoirs publics de lutter contre l'évolution du niveau de fécondité actuel. La Déclaration de Politique de Population (DPP) adoptée en avril 1988 d'abord, le Programme National de Planification Familiale (PNPF) institué en 1993 ensuite démontrent l'engagement et la volonté des décideurs publics de maîtriser la croissance démographique actuelle au Sénégal tout en contribuant à améliorer la santé et le bien-être des populations en général et des femmes en particulier.

En réalité, l'objectif ainsi affiché des autorités locales et des politiques africaines d'une manière générale s'inscrit à l'échelle macro dans une volonté des institutions internationales, principaux bailleurs de fonds du continent africain, de trouver la solution à ce problème crucial de la croissance démographique mondiale. La célébration chaque année de la journée du 11 juillet\* trouve ici toute sa signification.

Au demeurant, pour ces institutions internationales et ces autorités locales, la sensibilisation des populations constitue le viatique indispensable pour une meilleure conscientisation de celles-ci sur les questions de population. Force est de

-----  
\* Journée mondiale de la population

reconnaître aujourd'hui, qu'avec le niveau de connaissance et d'utilisation de méthodes contraceptives surtout en milieu rural sénégalais, il reste du chemin à faire pour davantage amener les populations à s'impliquer et à adhérer de façon considérable aux messages sur la planification familiale. En effet ce besoin de mieux sensibiliser les populations sur la contraception se fait d'autant plus sentir comme le laisse d'ailleurs apparaître le niveau de connaissances et d'utilisation des méthodes contraceptives de ces femmes de Kounoune ; c'est l'objet de ce présent point

### **III- Connaissance et pratique de la contraception**

#### **3-1- Connaissance de la contraception**

Si la planification familiale est une notion qui n'est pratiquement pas inconnue dans le village de Kounoune, il n'en est cependant pas de même en ce qui concerne les méthodes contraceptives. L'interprétation des données suivantes peut nous en dire plus.

Tableau 11 : Répartition des femmes enquêtées selon la connaissance ou non de méthode(s) contraceptive(s).

	Effectif	Pourcentage
Connaît au moins une méthode	38	38 %
Ne connaît aucune méthode	62	62 %
Total	100	100 %

La connaissance des méthodes contraceptives est un préalable à toute utilisation de la contraception. A Kounoune, le niveau de connaissance de la contraception reste encore très faible pour les femmes. En effet, avec une proportion très élevée de femmes ne connaissant aucune méthode (62 %), il semble donc que l'information soit presque inexistante dans ce village. (cf. tableau 11). En

réalité, le fait que la planification familiale ne soit pas une notion inconnue chez les femmes n'implique pas ipso facto leur connaissance des méthodes contraceptives. Le véritable fond du problème est que, pour reprendre Charbit et alii <sup>45</sup>, "*en règle générale, les femmes connaissent le terme de "planification familiale", mais ignorent presque tout de la contraception.*" Pour ce qui est de la proportion relativement faible de femmes connaissant au moins une méthode (38 %), les contraceptifs les plus cités sont : la pilule qu'elles appellent communément "doom bi", le stérilet qu'elles nomment "appareil bi" et le condom ou "capote" telles qu'elles en parlent.

Ainsi, les sources d'information sur les méthodes contraceptives semblent être le corollaire de la connaissance de la contraception par cette faible proportion de femmes. Les résultats suivants nous renseignent sur leurs moyens de connaissance.

Tableau 12 : Répartition des femmes enquêtées selon le / les moyen(s) de connaissance des méthodes contraceptives.

Moyens de connaissance	Effectif	Pourcentage
Médias (TV -Radio)	03	07,90 %
Infrastructures sanitaires *	07	18,42 %
Amies	28	73,68 %
Total	38	100 %

\* Il s'agit d'hôpitaux, de dispensaires, de postes de santé ou de cases de santé.

<sup>45</sup> Yves Charbit, Babacar Mané et Salif Ndiaye : *Fécondité et Contraception en milieu rural : Méthodologie d'un projet de recherche*, in Yves Charbit et Salif Ndiaye, op. cit., pp 271-319

A Kounoune, les relations interpersonnelles (qu'il s'agisse surtout des amies) constituent pour les femmes le principal moyen de connaissance des méthodes contraceptives. (cf. tableau 12). En effet, 73 % des femmes déclarent avoir connu la contraception auprès d'une ou des amies. Par contre les médias constituent des sources d'information les plus faibles puisqu'elles ne représentent que 7 % des moyens de connaissance. Mais le faible niveau de connaissance de la contraception des femmes de Kounoune est également lié à l'inexistence d'infrastructures sanitaires dans ce village. En effet, il n'y a ni poste de santé ni case de santé, en somme rien qui puisse informer les populations sur la contraception. Pire encore, comme l'a souligné une femme enquêtée, les femmes enceintes ne bénéficient d'aucune assistance sanitaire à l'intérieur du village. Elles sont obligées d'aller jusqu'au poste de santé de Keur Ndiaye Lô distant d'environ 2 kms ou de se déplacer jusqu'à la PMI de Rufisque pour pouvoir se faire consulter.

A partir de ce moment, peu s'en faudra pour admettre le manque d'information sur la contraception dont sont victimes les femmes de Kounoune. Cela est dû également à une mauvaise formation des "agents de PF" dont la mission est d'informer, d'éduquer et de communiquer avec les populations sur le message de la planification familiale. Malheureusement, ces dits "agents de PF" généralement des femmes, reçoivent la majeure partie du temps une formation sur le tas ou parfois même n'en reçoivent aucune. Nous étions tout - ouï d'entendre la sage femme de la PMI de Rufisque nous affirmer qu'elle est "la seule femme du service ayant reçu une formation professionnelle. Les autres (05) sont employées par la municipalité de Rufisque." Notre étonnement a atteint son paroxysme lorsque les autres "agents de PF" étaient incapables de répondre au guide d'entretien qui leur était administré.

Au total toutes ces conclusions nous permettent d'aboutir à ce que nous avons appelé au départ l'imbroglio qui existait autour de la question de la planification familiale. En effet, ceci repose sur le fait que l'on situe toujours le problème de la planification familiale plus au niveau des populations cibles qu'à celui des agents de PF. Or s'il y a un manque d'information des populations notamment sur les méthodes contraceptives, c'est parce que la responsabilité de ces agents est tout aussi engagée que celle des populations. Pour que ces dernières puissent s'impliquer et adhérer au message sur la planification familiale, il est indispensable que les agents de PF qui sont les principaux vecteurs du dit message soient à même d'informer, d'éduquer et de communiquer avec les populations notamment sur les Connaissances, Attitudes et Pratiques de la contraception. En effet, la pratique de la contraception par les populations dépend toujours de la connaissance qu'elles ont de celle-ci.

Etant donné que la connaissance de la contraception est très faible au niveau du village de Kounoune, le niveau de pratique des femmes est par voie de conséquence très insuffisant comme l'attestent les données suivantes.

### 3-2- Pratique de la contraception

Tableau 13 : Répartition des femmes enquêtées selon le groupe d'âges et la pratique de la contraception

Groupe d'âges	Pratique de la contraception		Total
	Oui	Non	
15- 19 ans		22 100 %	22 100 %
20-24 ans		21 100 %	21 100 %
25-29 ans	05 20 %	20 80 %	25 100 %
30-34 ans	01 06,6 %	14 93,3 %	15 100 %
35-39 ans	01 10 %	09 90 %	10 100 %
40-44 ans	01 25 %	03 75 %	04 100 %
45-49 ans		03 100 %	03 100 %
Total	08 08 %	92 92 %	100 100 %

La pratique de la contraception, comme du reste sa connaissance, laisse encore à désirer au niveau du village de Kounoune. En effet, les résultats obtenus auprès des femmes enquêtées démontrent le faible taux de prévalence contraceptive de ces femmes. (cf. tableau 13). Sur l'ensemble des femmes concernées, 8 % seulement ont déclaré pratiquer la contraception. L'une des pratiquantes, O. Sy, 34 ans nous explique les raisons qui l'ont amenée à pratiquer la contraception : "Après mon dernier accouchement de mon 5<sup>e</sup> enfant, le médecin m'a dit que j'étais malade et que pour ne pas mettre ma santé en danger, il fallait éviter les grossesses nombreuses et rapprochées. Ainsi lorsque mon mari et moi avons discuté, nous avons pris la décision de faire le planning." Cependant, à côté de

cette utilisatrice, il y a 92 % de femmes qui n'ont jamais pratiqué la contraception. En Effet, cette situation est d'autant plus frappante chez les femmes, qu'elle concerne autant les plus jeunes (15-24 ans) que les plus âgées (35-49 ans). (cf. tableau 13.)

En plus, même si le taux de prévalence contraceptive est nul chez les célibataires et les divorcées, il n'en demeure pas moins vrai qu'il ne représente seulement que 6 % des femmes mariées comme le révèlent les données suivantes.

Tableau 14 : Répartition des femmes enquêtées selon l'état matrimonial et la pratique de la contraception.

Etat matrimonial	Pratique de la contraception		Total
	Oui	Non	
Mariées	04 06,45 %	58 93,54 %	62 100 %
Célibataires		32 100 %	32 100 %
Divorcées		06 100 %	06 100 %
Total	04 06,45 %	96 93,55 %	100 100 %

Sur les 58 femmes mariées qui ne pratiquent pas la contraception, certaines nous ont donné les raisons de leur choix :

D. Wade, 28 ans, polygame : *"j'ai peur de pratiquer le planning familial parce que certains disent que c'est bien, d'autres avancent le contraire. Donc pour des mesures de prudence, je préfère ne rien faire."*

M. Gaye, 36 ans, polygame : *"j'ai peur des méthodes contraceptives car elles ne me rassurent pas."*

S. Samb, 19 ans, polygame : *"j'envisageais de faire le planning familial mais quand j'ai entendu qu'on a des douleurs à l'accouchement, j'ai décidé d'abandonner."*

N. Ndiaye, 25 ans, monogame : *"en ce qui concerne le planning familial, je ne suis pas rassurée des méthodes que l'on utilise."*

O. Ndoye, 38 ans, monogame : *"le planning familial ne me rassure pas et je n'ai pas confiance."*

En résumé, les points de vue de ces femmes confirment davantage cette carence persistante de l'information sur la contraception dans le village de Kounoune.

Tableau 15 : Répartition des femmes enquêtées selon le régime matrimonial et la pratique de la contraception

Régime matrimonial	Pratique de la contraception		Total
	Oui	Non	
Monogamie	02 05 %	38 95 %	40 100 %
Polygamie	02 09,09 %	20 90,9 %	22 100 %
Total	04 06,45 %	58 93,54 %	62 100 %

Au total, il ressort de cette analyse que les femmes de Kounoune connaissent généralement le terme de planification familiale. Cependant, pour ce qui est de la connaissance de la contraception, il y a une ignorance totale. Ce qui justifie d'ailleurs le faible taux de prévalence contraceptive de ces femmes.



En réalité le rapport du lébou à la planification familiale n'est pas un rapport conflictuel. En d'autres termes, le lébou n'est pas hostile à la planification familiale. En effet, il voit à travers ce phénomène un moyen d'espacement des naissances. C'est parce que le lébou tient à sa santé et à son bien-être autant qu'à toute autre chose, qu'il ne peut être récalcitrant à un tel phénomène.

Seulement son faible niveau d'adhésion et d'implication au message sur ce phénomène est essentiellement dû à un manque d'informations dont il est victime. Cela est d'autant plus vrai que d'une part, il n'existe aucune infrastructure sanitaire à Kounoune qui permettrait aux femmes de mieux faire connaissance avec les méthodes contraceptives ; d'autre part, les "agents de PF" vecteurs de l'information et qui sont sensés sensibiliser les populations qu'elles accueillent, ne reçoivent pratiquement aucune formation qui leur permettrait de remplir pleinement leur mission afin de faire adhérer le maximum de populations au message sur la planification familiale.

Ainsi, dans le but de contribuer à une meilleure sensibilisation des populations en général notamment en milieu rural sénégalais, nous proposons de dégager ici quelques stratégies programmatiques qui nous paraissent essentielles et dont leur application systématique conduira sans doute aux résultats escomptés.

#### **IV- Stratégies programmatiques dans la perspective des campagnes de planification familiale.**

Pour peu qu'il en faut pour s'en apercevoir, la problématique que pose le rapport de l'imaginaire social, de la reproduction et de la planification familiale, aussi complexe a priori qu'elle puisse se présenter, ne souffre d'aucune antinomie. L'imbroglio que nous avons essayé de déceler à cet effet constitue toute la trame

autour de laquelle tourne cette problématique. En réalité, la nécessité de comprendre les tenants et les aboutissants d'un tel rapport s'imposait d'autant qu'elle constitue le préalable indispensable pour pouvoir faire passer le message sur la planification familiale notamment dans un village comme Kounoune.

Eu égard aux conclusions auxquelles nous sommes parvenu, nous pouvons dire que le succès des campagnes de planification familiale nécessite d'une part, une adaptation du dit message aux réalités du milieu et d'autre part, des voies et moyens adéquats susceptibles d'informer et de sensibiliser avec exactitude les populations sur les questions relatives à la planification familiale. Ainsi, nous dégagons quelques stratégies programmatiques à l'échelle micro d'abord (concernant le village de Kounoune) et à l'échelle macro ensuite, pour contribuer d'une manière générale à la réussite des campagnes de planification familiale.

#### **4-1- Stratégies programmatiques à l'échelle micro (village de Kounoune)**

- Aujourd'hui, avec le faible niveau de sensibilisation des femmes sur la contraception, la création d'un poste ou d'une case de santé dans le village de Kounoune est indispensable pour mieux informer, mieux éduquer et mieux communiquer avec les populations sur toutes les questions relatives à la planification familiale.

- Les réseaux tels que les GIE, les ASC, les "Tour" etc. qui sont de véritables lieux de rassemblement des populations peuvent être mis à profit par les agents de PF afin de développer les politiques de sensibilisation à proximité, les conversations, "counselling" etc. A Kounoune par exemple, les populations

organisent par intervalle de 10 jours des "Tour" au niveau des GIE ou bien entre les hommes, les femmes et les jeunes. Ainsi de tels cadres sont des moments opportuns qui s'offrent aux agents de PF dans leur objectif d'informer et de sensibiliser les populations sur les CAP de la contraception.

- La formation des agents de PF est d'une nécessité capitale car ce sont ceux-là qui sont chargés d'impliquer et de faire adhérer les populations au message sur la planification familiale par le biais d'une information claire et exacte.

#### **4-2- Stratégies programmatiques à l'échelle macro (dans la perspective des campagnes de planification familiale).**

D'une manière générale, l'évaluation des campagnes de planification familiale au Sénégal devrait aujourd'hui exhorter les pouvoirs publics à multiplier les efforts jusqu'ici réalisés dans le cadre de la politique nationale de planification familiale. En effet, même s'il est aujourd'hui établi que *"le taux de prévalence contraceptif du Sénégal est l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest où la pratique de la contraception demeure encore très faible"*<sup>46</sup>, il n'en demeure pas moins qu'avec un taux de 13 %, la prévalence de la contraception n'est jusqu'à présent pas des plus satisfaisantes.

Ainsi dans la perspective des campagnes de PF de faire face à cette situation, des propositions sont ici faites, dégagant des voies et moyens susceptibles d'impliquer et de faire adhérer le maximum de populations au message sur la PF.

---

<sup>46</sup> *Fécondité, planification familiale et santé de la mère et de l'enfant au Sénégal : situation régionale*, Ministère de l'Economie des Finances et du Plan - Direction de la Prévision et de la Statistique, 1997, p. 13.

- Intégrer dans le Programme National de Planification familiale (PNPF) certaines disciplines sociales comme la sociologie par exemple, en donnant aux spécialistes de ces disciplines, l'occasion de mener des recherches permanentes et multivariées notamment à l'échelle micro-local afin de mieux comprendre la complexité de réalités socio-anthropologiques qui le plus souvent varient d'un groupe ethnique à un autre.

- Coordonner les activités en matière de PF : il importe que les services gouvernementaux travaillant dans ce domaine, agissent en liaison étroite avec les institutions bénévoles comme les ONG, les GIE, les ASC etc. car la meilleure chance d'impliquer un plus grand nombre de populations réside dans la coordination de ces différentes activités.

- Renforcer les campagnes d'IEC par le développement des programmes d'alphabétisation fonctionnelle notamment en milieu rural sénégalais où la prévalence contraceptive est en général très faible.

- Désenclaver les zones isolées (notamment les zones rurales) par la création d'infrastructures sanitaires suffisantes pouvant contribuer à un meilleur accès des populations à l'information.

-L'un des meilleurs moyens de contribuer à une meilleure information des populations repose sur une bonne formation des agents de PF. Leur mission sera entre autres de faire éviter aux populations de tomber sur des informations inexactes sur la contraception afin de les débarrasser des préjugés défavorables qu'elles ont sur les méthodes contraceptives.

## Conclusion Générale

D'aussi complexe que vaste qu'on pourrait le qualifier, ce sujet que nous avons soumis à la réflexion brille également d'intérêt pour tout chercheur en sciences sociales. Il est riche d'abord en cela qu'il soulève et analyse des problèmes inhérents à la fois à la démographie, à la sociologie, à l'anthropologie ; ensuite parce qu'il tourne sur un des thèmes d'actualité et non des moindres (les questions de population) qui occupent les devants de la géopolitique africaine voire mondial d'une manière générale.

En choisissant ce thème, nous avons conscience des difficultés auxquelles nous pourrions nous confronter. Mais la problématique tout aussi intéressante qu'il soulève nous a donné plus d'envie et de volonté à l'explorer. Malgré les obstacles relevant de cette réalité taboue que constitue le phénomène du rab, ce travail ne saurait donc prétendre à une exhaustivité quelconque, malgré la volonté et les efforts de recherche qui pourront y être ressentis.

De cette problématique que pose le rapport de l'imaginaire social, de la reproduction et de la planification familiale, il ressort ce phénomène central mais complexe qui détermine la vie de l'homme en général et du lébou en particulier : la Culture, cette chose qui, comme le disait l'autre, est la seule richesse qui reste de l'homme lorsqu'il a tout perdu.

Complexe, mais tout aussi intéressante en cela surtout qu'elle fait apparaître en même temps la femme léboue sous un angle bidimensionnel :

D'une part à travers l'imaginaire social avec le phénomène du "rab" qui, par la "loi de féminité" qui le caractérise, semble lui accorder un statut considérable dans le milieu lébou.

D'autre part à travers le phénomène de la reproduction, seule fonction attribuée à la femme dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines d'une manière générale. Et la prédominance du facteur culturel dans le continent constitue pour d'aucuns l'un des obstacles majeurs auxquels sont confrontés les gouvernements africains et les institutions internationales notamment dans leur volonté de maîtriser le rythme de la croissance démographique en Afrique.

Cependant, sans pour autant le réfuter de façon catégorique, un tel point de vue ne devrait-il pas aujourd'hui tout au moins être relativisé ? Avec ces temps actuels de modernisation à grande échelle qui sont le substrat d'une urbanisation sans commune mesure, l'on peut trouver hic et nunc des causes réelles de changements sociologiques susceptibles notamment d'affecter le statut de la femme.

Peu s'en faudra alors, pour que le message sur la planification familiale ait un écho favorable sur les populations ; l'information, l'éducation et la communication justes, efficaces et permanentes avec celles-ci constituent aujourd'hui pour le moins que l'on puisse dire la véritable clé de ce défi.

## Bibliographie

- 1- AINSWORTH, Martha : *Les déterminants socio-économiques de la fécondité en Afrique subsaharienne*, Banque Mondiale, 1994, 30 p.
- 2- AW, Raby : *Fécondité et Bien-être des femmes en milieu rural : cas du village de Potou*, mémoire de maîtrise, USL, 1996, 110 p.
- 3- BA, Ibrahima : *La société lébu : La formation d'un peuple, la naissance d'un Etat*, mémoire de maîtrise, Université de Dakar, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1972.
- 4- BERTHELOT, Jean Michel : *L'intelligence du social*, Paris, PUF, 1990, 249 p.
- 5- BOURGEOIS-PICHAT, Jean : *La Démographie*, in Jean Didier LECAILLON : *Démographie Economique*, LITEC, Economie, 1992, 367 p.
- 6- CASTORIADIS, Cornelius : "*L'institution imaginaire de la société*", in Jean Pierre DURAND et Robert WEIL : *Sociologie Contemporaine*, Paris, Vigot, 1994, pp 205-237.
- 7- CHARBIT, Yves et alii : "*Fécondité et Contraception en milieu rural : Méthodologie d'un projet de recherche*", in Yves CHARBIT et Salif NDIAYE : *La Population du Sénégal*, DPS-CERPAA, Paris, 1994, pp 271-319.
- 8- CLAIRIN, Rémy et BRION, Philippe : *Manuel de Sondages*, Paris, CEPED, 1996, 104 p.
- 9- DIOP, Cheikh Anta : *Introduction à l'étude des migrations en Afrique Centrale et Occidentale*, Bulletin de l'IFAN N° 4, 1973, pp 78-90.
- 10- DIOP, Nafissatou Jocelyne : *La Fécondité des Adolescentes*, UEPA, 1996, 191 p.
- 11- ELA, Jean Marc : "*Fécondité, Structures sociales et Fonctions dynamiques de l'imaginaire en Afrique Noire*", in Hubert GERARD et Victor PLICHE : *La*

- Sociologie des Populations*, Montréal, PUM / AUPELF- UREF, 1995, pp189-215.
- 12- FALL, Cheikh A. K. : *Aspects socio-anthropologiques de la diffusion et de l'innovation "PF" en milieu urbain sénégalais : le cas de Kaolack*, mémoire de maîtrise, USL, 1996, 109 p.
  - 13- FOFANA, Mouskéba : *Fécondité et Education des femmes en milieu rural : cas du village de Gandé*, mémoire de maîtrise, USL, 1994, 107 p.
  - 14- GERARD, Hubert et PLICHE, Victor : *Sociologie des Populations*, les Presses Universitaires de Montréal, AUPEL-UREF, 1995, 518 p.
  - 15- GIRI, Jacques : *L'Afrique en Panne*, Paris, Karthala, 1986, 204 p.
  - 16- GOLIBERT, Thomas : *L'Accroissement de la Population de l'Afrique : vieux problèmes, nouvelle politique*, Population Bulletin, 1991, p 20.
  - 17- GOSTYNSKY, Tadeusz : *Sur l'histoire des lébous du Cap-Vert*, Bulletin de l'IFAN N° 2, 1976, pp 224-233.
  - 18- JEMAI, Hedi : *Population et Développement en Afrique*, CODESRIA, 1987, 389 p.
  - 19- LOCOH, Thérèse : *Fécondité et Famille en Afrique de l'Ouest : le Togo méridional contemporain*, les Presses Universitaires de France, 1984, 182 p.
  - 20- MAUSS, Marcel : *Sociologie et Anthropologie*, PUF, 1950, 482 p.
  - 21- MBACKE, Khadim : *Famille et Développement : religion et sexualité*, N° 43-44, 1987, p. 59.
  - 22- MBODJ, Gora et DIOP, Fatou Ly : *Position de la Femme, Transition de la Fécondité et Planification Familiale en milieu rural sénégalais*, Université de Saint-Louis, CIERVAL, 19 p. (à paraître dans la revue URED).
  - 23- MEFP : *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal (EDS-III)*, DPS, 1997, 238 p.



- 24- MEFP : *Fécondité, Planification Familiale et Santé de la mère et de l'enfant au Sénégal : Situation Régionale*, 1997, 28 p.
- 25- MFEF : *Plan d'Action de la Femme 1997-2001*, Novembre 1996, 126 p.
- 26- MORIN, Edgar : *Introduction à la pensée complexe*, ESF, 1996, 158 p.
- 27- NDAW, Alassane : *La Pensée Africaine : recherche sur les fondements de la pensée négro-africaine*, NEAS, 1996, 286 p.
- 28- NDIAYE, Salif et SARR, Ibrahima : "Evolution récente de la nuptialité (1978-1986)" in Yves CHARBIT et Salif NDIAYE : *La population du Sénégal*, DPS-CERPAA, pp 59-71.
- 29- NIETZSCHE, Frédéric in Madeleine GRAWITZ : *Méthodes des Sciences Sociales*, 10<sup>e</sup> édition, Dalloz, 1996, 920 p.
- 30- PILLSBURY, Barbara : *Socio-cultural factors influencing the delivery and use of health and family planning services in Senegal*, Dakar, USAID, 1950, 50 p.
- 31- SADIK, Nafis : *Etat de la population mondiale*, FNUAP, 1989.
- 32- SAVANE, Landing : *Les problèmes de Population en Afrique*, in revue culturelle du Monde Noir, Présence Africaine, 1987, pp 14-30.
- 33- SOUARE, Amadou : *La contraception chez les hommes dans le village maraîcher de Potou*, mémoire de maîtrise, USL, 1996, 73 p.
- 34- SOW, Fatou : *Fécondité des femmes rurales au Sénégal*, IFAN, 1984, 34 p.
- 35- SYLLA, Assane : *La philosophie morale des Wolofs*, IFAN, 1994, 219 p.
- 36- TABUTIN, Dominique : *Populations et Sociétés en Afrique au Sud du Sahara*, Paris, l'Harmattan, 1988, 551 p.
- 37- TEMPELS, Placide : *La Philosophie Bantoue*, Paris, Présence Africaine, 1949,

- 38- THIAM, Mawa : *Les facteurs socio-culturels de la fécondité et de sa régulation en milieu rural émigrant : cas du village de Gandé dans le département de Bakel*, mémoire de maîtrise, USL, 1994, 94 p.
- 39- THIAM, Mbaye : *Entretien sur l'histoire des lébous de la Presqu'île du Cap-Vert*, traduit par Assane SYLLA, Dakar, 1970.
- 40- WANE, Abdoulaye : *Cosmologie Seereer et dynamique Population-Développement : Conflit de représentations autour de la PF dans le district sanitaire de Joal-Fadiouth (Fadial Seereer -Nguéniène-Mbodiène)*, mémoire de maîtrise, USL, 1998, 269 p.
- 41- WARE, Helen : *Women, demography and development*, Canberra, the national Australian University, 1981, p 108.
- 42- ZAHAN, Dominique : *Religion, Spiritualité et Pensée africaine*, Paris, Payot, 1970, 244 p.
- 
- 43- Journal consulté : Le soleil du 13 octobre 1999, p 16.

## Questionnaire

### Section I : Identification sociologique

1-1 : quel est votre âge ?

### Section II : Nuptialité

2-1 : Quelle est votre situation matrimoniale ?

Mariée ( ) Célibataire ( ) Veuve ( ) Divorcée ( ) Séparée ( )

\* pour les femmes mariées :

2-2 : Quel est votre régime matrimonial ?

Monogamie ( ) Polygamie ( )

2-3 : Que pensez-vous de la monogamie et de la polygamie ?

2-4 : A quel âge êtes-vous mariée pour la première fois ?

2-5 : Quel est selon vous l'âge idéal au mariage ?

2-6 : Qu'est ce que le mariage selon vous ?

### Section III : Préférence dans la vie reproductive

3-1 : Combien d'enfants avez-vous ?

3-2 : Souhaitez-vous en avoir d'autres ?

3-3 : Pourquoi ?

3-4 : Selon vous quel est le nombre idéal d'enfants qu'une femme doit avoir ?

3-5 : Pourquoi ?

3-6 : Après avoir eu un enfant, combien de temps pensez-vous qu'il faut attendre avant d'en avoir un autre ?

..... Mois

..... An(s)

NSP

NR

3-7 : Pourquoi ?

#### Section IV : Connaissance du planning familial

4-1 : Avez-vous déjà entendu parler du PF ? Oui ( )

Non ( )

4-2 : Si oui, où pour la première fois ?

4-3 : Quand pour la première fois ?

4-4 : Selon vous, qu'est-ce qu'est le PF ?

Espacement de naissance ( )    Limitation de naissance ( )    Autre ( ) à préciser

4-5 : Connaissez-vous une ou des méthodes contraceptives ? Oui ( )

Non ( )

4-6 : Si oui, où l'avez-vous / les avez-vous connue(s) ?

4-7 : Connaissez-vous des lieux d'approvisionnement en contraceptifs ? Oui ( )

Non ( )

4-8 : Si oui, pouvez-vous préciser le lieu ?

**Section V : Pratique de la contraception**

5-1 : Pratiquez-vous la contraception ?      Oui (   )

Non (   )

5-2 : Pourquoi ?

5-3 : Si Oui, depuis combien de temps ?

5-4 : Comment l'idée vous est elle venue ?

5-5 : Quelle(s) est / sont les méthodes que vous utilisez ?

5-6 : Envisagez-vous de (re)pratiquer la contraception ?

5-7 : Si oui, à quelles conditions ?

5-8 : Si non, pourquoi.

## **Annexes**

## **Guide d'entretien femme (focus - group)**

### **Environnement socio-culturel et planification familiale**

#### **Objectifs généraux**

- I- Comprendre le rapport existant entre l'imaginaire social lébou (génies, mythes totems, légendes etc.) et le phénomène de la reproduction dans le village de Kounoune
- II- Comprendre le processus d'adaptation du PF dans le village ; ses éventuelles corrélations avec d'autres phénomènes endogènes sociaux, démographiques et culturels du village.

#### **Thème I : Phénomènes endogènes**

##### **Sous-thème I : La culture :**

- Sa signification, son rôle et sa place dans le village. Ses avantages et ses inconvénients.
- Conservation et pratiques culturelles (us et coutumes) ou rejet et ouverture au modernisme.
- Rites, croyances et pratiques organisés dans le village
- Le (s) génie(s) : rôle et place dans le village

##### **Sous-thème II : Le mariage :**

- Sa signification, sa place ses objectifs (l'âge idéal au mariage.)
- Monogamie / polygamie : avantages et inconvénients

Sous-thème III : La reproduction (njuur) son sens et sa place chez les populations - leur opinion sur le nombre idéal d'enfants ; sur le mode reproductif (rapprochement, espacement ...) leur opinion sur la stérilité.

Sous-thème IV : Condition féminine

- Rôle et place des femmes dans le village
- Leurs rapports avec les hommes (autonomie-dépendance)
- Leur opinion sur la notion de chef de ménage
- Leur point de vue sur la santé maternelle et infantile ; sur la grossesse ; sur la manière dont elles sont assistées pendant leur grossesse

## **Thème II : La Planification Familiale**

- Sa signification, son rôle et sa place chez les populations : limitation / espacement
- Ses avantages et ses inconvénients
- Les différentes infrastructures de PF existant dans le village : leur rôle.
- Connaissances, Attitudes et Pratiques (CAP) des femmes (leurs opinions sur les méthodes contraceptives.)



## **GUIDE D'ENTRETIEN AGENT DE PF**

### **THEME : AGENT DE PF ET STRATEGIES D'INTERVENTION**

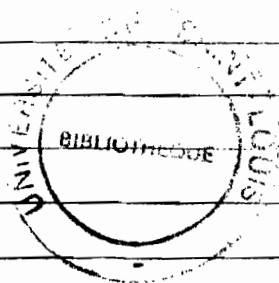
- Le rôle de l'agent de PF
- Son opinion sur le métier d'agent de PF
- Les raisons du choix de son métier
- La formation reçue
- Sa perception sur le concept de PF
- Le message à passer
- Les stratégies et moyens d'intervention
- Ses rapports avec les populations cibles
- Sa perception du lébou et de son mode de vie
- Les difficultés liées à son travail.

VILLAGE DE KOUNOLINE

FICHE MENAGE AVRIL 1999

N° D'ORDRE	CHEF	DE	MENAGE	NBRE DE PERS. VIVANT DS LE MENAGE
01	Kiamadou		TINE	06
02	Bayel	Sow	BA	04
03	Bataour		SAMIR	09
04	Ebrahima		WADE	09
05	Coumba		SAMBA	06
06	Ndoye	Maty	TINE	05
07	Aboulaye		DIBA	06
08	Pathé		DIBA	08
09	Tahirou		CISS	08
10	Mouctapha		KIBAYE	05
11	Malick		CISS	07
12	Karim		CISS	06
13	Babarim		CISS	06
14	Malick		CISS	07
15	Mababou	Kéba'	CISS	05
16	Ibra		KIBAYE	08
17	Gana		CISS	05
18	Babacar		KDOYE	09
19	Bara		SAMIR	07
20	Elimane		SIOP	07
21	Abou		SOW	05
22	Malick		SOW	06
23	Assane		LY	05
24	Amayobal		KDOYE	10
25	Ousmane		KDOYE	09
26	Papa		SARRY	08
27	Magor		MBAYE	06
28	Nogaye		SIOP	09
29	Ousseynou		SIOP	07

30	Toussaint		WABE	10
31	Papa	Gaye	WABE	09
32	Papa	Diouf	WABE	10
33	Abdoulaye		NIABATH	07
34	Mamadou		WABE	09
35	Moussa		WABE	09
36	El hadj	Diouf	WABE	11
37	Antoine		WABE	08
38	Doufi		NIABATH	11
39	Mou	Gaye	CISS	08
40	Moulaye		WABE	10
41	Madeleine		RODIAHE	06
42	El hadj	Diouf	WABE	09
43	Daoud		GAKOU	07
44	Mansour		WABE	08
45	Awa		LY	08
46	Mamadou		NDIAYE	07
47	Mamadou		SAMIR	09
48	Papa		SYLLA	06
49	Fatou		FAYE	09
50	Alimane		HOYE	10
51	Mbaye		SOW	06
52	Abdou	Karim	HOYE	09
53	Ousseynou		HOYE	08
54	Abdoulaye		HOYE	09
55	El hadj	Diouf	WABE	09
56	El hadj	Malick	SAMIR	07
57	Omar		NDIAYE	08
58	Ndioua		MEYE	06
59	Cheikh		HOYE	11
60	Moumar		CISS	08
61	Mouhamadou	Beye	WABE	09
62	Birane		FAYE	05
63	Sakou		WABE	10
64	Gana		CISS	08
65	Abdou		SOW	06
66	Khady		BA	05
67	Ndioua		THIAM	06
68	Anta		HOYE	08
69	Fatou		GAKOU	07



No	Nom	Prénoms	Classe	Age
71	Mbaye		FAYE	07
72	Marguette		SOW	05
73	Djibril		CISS	07
74	Malick		GRUEYE	07
75	Souleyman		BARRY	06
76	Oumar		SAMBA	06
77	Jaouida		SAMBA	08
78	Nemba		SOW	05
79	Aloua		AW	05
80	Idrissa		GAKOU	06
81	Khady		CISS	07
82	Cheikh		DIYE	05
83	Mouhammadou		KIBAYE	06
84	Mbaye		KIBAYE	08
85	Samba	Sow	POUT	06
86	Bebel		SOW	05
87	Birame		SOW	05
88	Moukoko		SOW	07
89	Coumbel		SOW	06
90	Mamadou		SOW	06
91	Hassane		BA	07
92	Youssef		BA	05
93	Mamadou		BAW	08
94	Mamadou	Anne	SOW	07
95	Aissata		KA	06
96	Marguette		DIENG	08
97	Amadou	Khoudia	SOW	07
98	Gorgui	Alpha	SAMBA	08
99	Jaba		KIBAYE	09
100	Cheikh		GRINGUE	08
101	Doudou		HOYE	10
102	Samba	Sow	BARA	07
103	Abdoulaye	Uliaye	(DJILIE)	07
104	Abdoulaye	Ciss	HOYE	09
105	Ibrahim		FAYE	06
106	Cheikh	Tidjane	SAMBA	07
107	Selle		MOP	07
108	Salim		BOUF	05
109	Sp. Hadri			02

110	Ousmane		DIOP	08
111	Khalifa		DIOP	08
112	Papa		SOWI	06
113	Gora		DIOME	05
114	Aboussoumane		NDIAYE	09
115	Ousmane		BA	07
116	Bour		NDIAYE	09
117	Ibrahim		DIALLO	06
118	Aboulaye	Hinga	(MBERRY)	07
119	Amadou		NDIAYE	07
120	Lat	Diguene	NDIAYE	09
121	Ali		GAKOU	07
122	Talla		MIBENGUE	07
123	Issa		MIBENGUE	08
124	Abou	Aliz	LY	06
125	Adama		SAMBA	09
126	Moussa		HGOMI	07
127	Omar		THIE	06
128	Ibrahim		SAMBA	08
129	Talla		DIOP	09
130	Hinga		SOWI	07
131	Malick	Guige	FAYE	07
132	Hinga		FAYE	06
133	Ousmane		FAYE	05
134	Hinga		FAYE	05
135	Gargua	Mack	MBAYE	06
136	El hadj	Honou	DIOP	07
137	El hadj	Moussa	DIENG	06
38	Salion		DIOKE	05
39	Gora		DIOUKANE	05
40	Papa		FAYE	06
41	Aminata		SAMBA	07
42	Talla		W/ADE	09

143	Magnette		NDIYE	08
144	Anna	Kidjo	GAOU	06
145	Gorgui		KIDYE	08
146	Mbeur		KIDYE	08
147	Kidjo		SALL	06
148	Faton	Kidjo (Aissaton)	NDIYE	09
149	Faton	Kidjo	(DIOBIO)	08
150	Moussa	Baye	NDIYE	08
151	Kidjo	Mbar	NDIYE	09
152	Ousseynou		DIOP	06
153	Coumba		SAMB	07
154	Kogaye		DIOP	07
155	Abdou		DIOP	06
156	Mamadou		DIALLO	05
157	Abdoulaye		DIOP	06
158	Bara		CISS	08
159	Cheikh	Kidjo	DIOP	07
160	Yabkhina		DIOP	08
161	Alastine		GUEYE	07
162	Bamba		HAR	05
163	Baye		KIANG	09
164	Cheikh		SALL	07
165	Serigne	Mou	BUEYE	10
166	Aby		CISS	09
167	Ahame		DIABUE	07
168	Ousmane		NDIYE	09
169	Ajamil		SALL	08
70				